

ALGÉRIE-UE

MM. Belhadj et Eckert passent en revue les voies et moyens de consolider les relations bilatérales

P. 24

QATAR-ALGÉRIE

Lamamra reçu par l'Emir de l'état du Qatar

P. 24

EMIRATS ARABES UNIS

Condamnation unanime des attaques meurtrières

P. 14

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE TIENT UNE RÉUNION AU SIÈGE DU MDN

«La liberté d'expression n'a aucune relation avec l'invective et les tentatives de faire plier l'Etat»



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé mardi que "le commentaire politique et la liberté d'expression étaient garantis, mais dans le cadre du respect", affirmant que ceux-ci n'ont aucune relation avec l'invective et les tentatives visant à faire plier l'état au moyen de méthodes tordues.

P. 3

PRODUCTION AGRICOLE

Une valeur de plus de 3491 milliards de DA en 2021

P. 4

RELIGION

Le discours religieux, la force nourrissant les composantes de l'identité nationale

P. 4

FAWZI DERRAR :

«Vaccination fondamentale et mesures barrières face à la pandémie»

P. 10

SANTÉ

TOUX

Comment la soigner efficacement ?

P.p 12-13

FOOTBALL

CAN 2021 - GR. F - ALGÉRIE

Les "Verts" à l'heure des calculs

P. 21



ETATS-UNIS

Les compagnies aériennes s'alarment du «chaos» si la 5G n'est pas limitée

P. 17

ALGÉRIE - RUSSIE

L'Algérie prendra part, mars prochain, au MITT Moscou 2022

P. 2

AIR ALGÉRIE

Reprise des vols à destination d'Égypte et de Suisse



Le ministère des Transports a annoncé, lundi dans un communiqué, la reprise des vols d'Air Algérie à destination d'Égypte et de Suisse, et ce, à compter du mardi 25 janvier 2022.

Les deux lignes seront exploitées via deux vols/semaine à destination du Caire et un vol/semaine à destination de Genève, a précisé la source.

Dans le cadre du principe de réciprocité, les compagnies aériennes égyptiennes et suisses activant en Algérie bénéficieront du même nombre de vol/semaine, a conclu la source.

ALGÉRIE - JAPON

Des experts japonais en visite au CNRDPA et nombre de ports de pêche à Skikda



Une équipe composée d'experts et de techniciens relevant de l'Agence japonaise de la coopération internationale (JICA) a effectué, lundi, une visite sur terrain au niveau du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), et de nombre de ports de pêche à la wilaya de Skikda, a indiqué le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques.

Les experts japonais effectuent une visite à Skikda, étant la wilaya pilote pour la mise en œuvre d'un programme conjoint entre l'Algérie et JICA sur l'organisation de la pêche artisanale, a indiqué le ministère dans une publication sur sa page Facebook.

Cette visite devra se poursuivre jusqu'au 26 janvier courant, a conclu la source.

OULED DJELLAL

Ouverture d'une nouvelle agence de la CNAS

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a ouvert lundi une nouvelle agence dans la wilaya d'Ouled Djellal dans le cadre du parachèvement des structures et des institutions dans cette wilaya nouvellement créée.

Selon les explications données sur site à la directrice générale de la CNAS, Hind Nassah, l'ouverture de cette nouvelle agence vise à rapprocher la Caisse des assurés et ayants droit, notamment après la création de nouvelles wilayas, soulignant que la nouvelle agence œuvrera à prendre en charge les assurés sans qu'ils aient à se déplacer vers la wilaya de Biskra.

La nouvelle agence et les deux centres de paiement d'Ouled Djellal et Sidi Khaled assureront les prestations à plus de 54.000 assurés, notamment le recouvrement des cotisations, les prestations d'assurance maladie et d'invalidité, la gestion des allocations familiales et le contrôle médical, est-il indiqué.

L'ouverture d'une agence à Ouled Djellal et l'installation de son directeur garantiront les prestations aux assurés sociaux et aux ayants droit, ainsi que la prise en charge de leurs préoccupations, a déclaré M me Nassah lors de l'inauguration de cette agence en présence des autorités de la wilaya.

M'SILA

Mise en service du réseau d'électricité à Eldhaya dans la commune de Slim



Pas moins de 52 habitations localisées dans la zone d'Eldhaya dans la commune de Slim (M'sila) ont été raccordées mardi au réseau d'électricité.

Réalisé dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des habitants des zones d'ombre, pour 90 millions de dinars, ce projet permettra de fixer les habitants de cette localité et de développer les activités de l'agriculture et de l'élevage, a affirmé le wali de M'sila, Abdelbasset Djellaoui, lors de l'inauguration de ce projet.

Le projet connaîtra une extension pour alimenter en électricité 154 habitations dans la même localité, selon le wali. Un programme d'électrification agricole sera entamé dans un futur proche, a ajouté M. Djellaoui, expliquant que plus de 6.000 habitations seront raccordées au réseau d'électricité à travers la wilaya.

Une enveloppe financière de plus de quatre (4) milliards de dinars a été allouée pour la concrétisation de ce programme, puisée du budget de la wilaya et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, a-t-on noté.

ALGÉRIE - RUSSIE

L'Algérie prendra part, mars prochain, au MITT Moscou 2022



L'Algérie participera au Salon international du Voyage et du Tourisme "MITT Moscou" prévu du 15 au 17 mars prochain dans le but de promouvoir la destination Algérie, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

"En concrétisation du plan d'action du gouvernement en matière de tourisme qui vise la mise en œuvre de ce plan de destination de l'Algérie et dans le cadre des efforts de promotion au niveau international à travers la participation aux événements et aux expositions spécialisés, le secteur du tourisme et de l'artisanat participera au Salon International du Voyage et du Tourisme + MITT Moscou qui aura lieu du 15 au 17 mars prochain pour promouvoir la destination touristique algérienne et faire connaître les atouts et le patrimoine matériel et immatériel".

"Étant donné que l'Algérie sera l'invitée d'honneur de ce salon, les personnes souhaitant participer à cet événement, agences de tourisme et de voyage ou des opérateurs touristiques, doivent envoyer une demande de participation et une fiche technique pour les produits et offres qui seront présentées à cette occasion afin de les étudier dans un délai ne dépassant pas le 25 janvier.

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse électronique suivante : ont@mta.gov.dz", précise la même source.

L'envoi par les opérateurs touristiques qui souhaitent participer à ce salon, de la fiche technique des produits et offres a pour but de "sélectionner les meilleures offres en adéquation avec le marché touristique russe", justifie le ministère.

PARLEMENT

Report des activités de l'APN à l'exception des plénières déjà programmées



L'Assemblée populaire nationale (APN) a décidé de reporter, à compter de ce mardi et jusqu'à nouvel ordre, toutes les activités parlementaires à l'exception des plénières préalablement programmées, compte tenu du rebond des contaminations au Covid-19, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

"Compte tenu du rebond des contaminations au coronavirus enregistrées ces derniers jours, et dans le cadre de la prise de mesures préventives pour endiguer la propagation du virus, il a été décidé de reporter, à compter du 18 janvier 2022, l'ensemble des activités parlementaires au sein du siège de l'Assemblée jusqu'à nouvel ordre", précise la même source.

La décision du report des activités exclut "les plénières préalablement programmées relatives à l'examen du projet de loi définissant l'organisation, la composition, le fonctionnement et les missions de l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST), et du projet de loi modifiant la loi n 20-01 du 30 mars 2020 fixant les missions, la composition et l'organisation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST)".

Les séances consacrées aux questions orales sont également maintenues, note le communiqué.

Jeudi dernier, le bureau avait décidé de reprendre, les 24 et 25 janvier en cours, les séances plénières consacrées à l'examen et au débat du projet de loi fixant l'organisation, la composition, le fonctionnement et les missions de l'AAST et du projet de loi n 20-01 du 30 mars 2020 fixant les missions, la composition et l'organisation du CNRST".

A noter que la séance du 27 janvier 2022 sera consacrée aux questions orales alors que celle du 31 janvier 2022 sera dédiée au vote des deux projets de loi.

NAAMA

Plus de 150 participants au semi marathon des collectivités locales

La commune de Naama a abrité, mardi, un semi marathon avec la participation de 154 concurrents des personnels des collectivités locales dans le cadre des activités de célébration de la journée nationale de la commune.

Le coup d'envoi de cette manifestation sportive, organisée par les services de la wilaya en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports et le club sportif amateur des personnels des collectivités locales de la wilaya, a été donné par le wali de Naama, Derradj Bouziane.

Le départ de la course a eu lieu au rond point de l'entrée nord de la ville de Naama pour sillonner l'artère principale menant vers le centre-ville passant par le siège de la wilaya sur une distance de 7 kilomètres.

Cette manifestation a été couronnée par la remise de prix aux lauréats des premières places.

Les festivités de célébration de la journée nationale de la commune ont donné lieu à la mise en service au niveau de la commune de Mecheria de deux antennes administratives d'état civil aux cités 246 logements ruraux et hai "Hamou Kebir", une exposition d'archives de la commune et différentes étapes de modernisation de ses services.

Par la même occasion, une agence commerciale de l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis a été inaugurée à Naama et d'anciens présidents d'APC et fonctionnaires de communes admis à la retraite.

PRÉSIDENTE

Le Président Tebboune tient une réunion au siège du MDN

Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune tient une réunion au siège du ministère de la Défense nationale, indique mardi un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune tient une réunion au siège du ministère de la Défense nationale», lit-on dans le communiqué.



Tebboune : «La liberté d'expression n'a aucune relation avec l'invective et les tentatives de faire plier l'Etat»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé mardi que "le commentaire politique et la liberté d'expression étaient garantis, mais dans le cadre du respect", affirmant que ceux-ci n'ont aucune relation avec l'invective et les tentatives visant à faire plier l'état au moyen de méthodes tordues.

Dans un discours prononcé au siège du ministère de la Défense nationale (MDN) et retransmis par visioconférence à l'ensemble des commandements des forces, des régions militaires, des grandes

unités et des écoles supérieures, le président de la République a souligné que "le commentaire politique et la liberté d'expression étaient garantis, mais dans le cadre du respect, car ceux-ci n'ont aucune relation avec l'invective, la diffusion de mensonges et les tentatives visant à faire plier l'état au moyen de méthodes tordues".

Assurant que l'Algérie avait réussi à construire des institutions constitutionnelles "probes" en éloignant l'argent sale et en permettant à une nouvelle généra-

tion de jeunes d'y participer, le chef de l'Etat a affirmé que cette démarche avait été élargie de nombreuses parties.

Une démarche, poursuit le Président Tebboune, à laquelle s'ajoute le non-recours de l'Algérie à l'endettement extérieur qui pourrait "hypothéquer notre souveraineté, la liberté de nos décisions et notre liberté à défendre les causes justes dans le monde, en tête desquelles le Sahara occidental et la Palestine".

"Je ne cesserai de le répéter...Aucune démocratie n'est envisageable dans un

Etat faible, une faiblesse qui favorise l'anarchie et les concessions sur les principes", a ajouté le chef de l'Etat.

Au volet économique, le président Tebboune a rappelé que les jeunes Algériens ont créé près de "10.000 micro-entreprises en 2021", qualifiant cette jeunesse de "génération des entreprises qui ne connaît ni surfacturation ni corruption".

Le président Tebboune de conclure que l'Algérie "se dirige vers un nouveau système économie reposant sur le capital propre".

Le 4 août journée nationale de l'ANP

Le président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a décidé mardi d'instituer le 4 août journée nationale de l'Armée nationale populaire (ANP).

Dans un discours prononcé au siège du ministère de la Défense nationale (MDN) et retransmis par visioconférence à l'ensemble des commandements des forces, des régions militaires, des grandes

unités et des écoles supérieures, le président de la République a annoncé sa décision d'instituer le 4 août Journée nationale de l'ANP.

Affirmant que des parties sont dérangées par la souveraineté de l'Algérie, le chef de l'Etat a déclaré "nous continuerons, avec l'appui de notre Armée nationale populaire, sur notre voie avec une volonté inébranlable pour permettre à l'Algérie d'occuper la place qui lui sied,

sur les plans régional et international".

Le Président Tebboune a félicité le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP pour les réalisations accomplies à la tête de l'Armée, saluant les efforts consentis pour préserver l'état prêt de l'ANP en toutes circonstances.

Aussi, a-t-il salué les efforts des officiers, des sous-officiers, des soldats et de l'ensemble du personnel "fières d'ap-

partenir à notre brave armée", et auxquels il s'est adressé en déclarant: "Je salue hautement l'engagement national et le professionnalisme accru dont fait preuve notre armée, notamment lors des exercices qui démontrent le niveau atteint".

Le Président Tebboune a tenu à rappeler, à cette occasion, que l'Armée algérienne était une "armée pacifique mais défend ardemment l'Algérie. Gare à quiconque oserait l'attaquer".

Chanegriha : La rencontre avec le président Tebboune au siège du MDN revêt une "symbolique particulière"

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a qualifié de "symbolique particulière" la rencontre qu'il a eue mardi au siège du ministère de la Défense nationale avec le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du MDN.

Le président Tebboune, qui a tenu une réunion au siège du MDN, a été accueilli par le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha.

Après l'écoute de l'hymne national et la présentation des honneurs militaires par les différentes formations des Forces de l'Armée Nationale Populaire, le président de la République a salué le Commandant de la Garde républicaine, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la 1ère Région militaire, le Contrôleur général de l'Armée, ainsi que les chefs de Départements du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP.

Le président de la République a, par la suite, prononcé à l'adresse des cadres et des personnels de l'Armée Nationale Populaire, un discours diffusé par vidéoconférence, à l'ensemble des Commandements de Forces, des six Régions Militaires, des grandes unités et des Ecoles supérieures à travers le territoire national.

Auparavant, le général de Corps d'Armée a prononcé une allocution à travers laquelle il a tenu à remercier le Président de la République pour cette rencontre qui intervient "au début d'une nouvelle année, porteuse d'ambitions et d'aspirations légitimes en un avenir meilleur pour notre vaillant peuple, notamment, après le parachèvement du processus d'édification institutionnelle de l'Algérie nouvelle".

"Il ne fait pas de doute que cette rencontre revêt une symbolique particulière, en ce sens qu'elle intervient en ce début d'année 2022, pour laquelle nous nourrissons l'espoir qu'elle soit empreinte de vigueur, d'effort et de nouveaux exploits prometteurs, qui s'ajouteront à ceux que vous avez déjà réalisés lors des deux dernières années", indique-t-il, ajoutant que "le processus d'édification de l'Algérie nouvelle se poursuivra, dans ce cadre, à un rythme soutenu, de manière à atteindre le changement escompté, à concrétiser les aspirations légitimes de notre vaillant peuple et à redonner l'espoir aux citoyens".

"Après le parachèvement du processus d'édification institutionnelle de notre pays, l'Etat vaquera, entièrement, aux secteurs prioritaires.

En effet, vous aviez annoncé, Monsieur le Président, que 2022 sera l'année de l'économie par excellence, notamment à travers, la diversification de nos ressources financières, la concrétisation de

notre sécurité alimentaire et notre autosuffisance dans les domaines à caractère stratégique, l'objectif étant de remettre l'Algérie sur les rails du développement et du progrès", a-t-il dit.

Le général de Corps d'Armée a souligné "l'engagement sincère de l'ANP à contribuer à l'effort national, visant à atteindre le progrès escompté pour notre pays, dans un climat de sécurité et d'économie forte".

"Dans l'objectif d'atteindre la relance économique escomptée, l'ANP veillera, sous votre conduite éclairée, à accompagner ces efforts résolus, premièrement, à travers la poursuite du développement des fabrications militaires et la contribution au maintien du tissu industriel national et, deuxièmement, en veillant à répondre en permanence aux exigences de la sécurité et de la stabilité et à pérenniser le climat de sérénité et de quiétude à travers l'ensemble du territoire national", a-t-il poursuivi.

"A ce titre précisément, nous sommes entièrement convaincus que la sécurité et l'économie sont interdépendants l'un de l'autre, la sécurité étant une condition intrinsèque au développement de l'activité économique, tandis qu'une économie forte contribue largement à la sécurité et à la stabilité", a-t-il noté.

Le général de Corps d'Armée a souligné, également, que "les desseins des ennemis du pays seront voués à un échec total, car la force de l'Algérie réside en la

foi, la conviction, l'honnêteté et la volonté de ses enfants, et leur fidélité envers la mémoire des millions de nos valeureux martyrs". "Devant l'impossibilité de la concrétisation de leur desseins, les ennemis ont eu recours à l'intensification des campagnes hostiles à notre pays, visant à entraver ses efforts louables en direction des peuples opprimés et en faveur des causes justes.

Cela s'ajoute leur vaine tentative de démolir notre valeureux peuple et de briser le lien sacré qui le relie à sa glorieuse histoire", a-t-il indiqué.

"Ces desseins macabres et ces campagnes de propagande seront voués à l'échec total, tant qu'il y a des hommes dévoués à la patrie et fidèles à leur engagement", a-t-il ajouté.

"En effet, Monsieur le Président, nous sommes forts. Forts par notre foi, forts par notre conviction, forts par notre intégrité, forts par nos capacités, forts par notre détermination, forts par notre dévouement à l'Algérie et à la mémoire des millions de nos valeureux martyrs.

Oui, nous sommes forts, et pour cette raison, les ennemis de l'Algérie ne réussiront jamais à parvenir à leurs fins abjectes", a-t-il promis.

Après avoir signé le livre d'or, le président Tebboune a été salué, à son départ du siège du ministère de la Défense nationale, par le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha.

ENERGIE RENOUVELABLE L'Algérie jouera un rôle axial dans l'exportation de l'hydrogène en Europe à des prix concurrentiels

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane, a affirmé, que l'Algérie jouera "un rôle axial" dans l'exportation de l'hydrogène en Europe à "des prix concurrentiels" compte tenu "des capacités importantes de l'Algérie en matière de cette énergie propre".

Dans une interview accordée au site électronique "TaqNet", publiée mardi, M. Ziane a fait savoir que l'étude établie par son département ministériel et un partenaire allemand pour l'évaluation des capacités de production de l'hydrogène, notamment vert, avait indiqué que "l'Algérie jouera un rôle axial dans la production et l'exportation de cette qualité (hydrogène) selon les capacités importantes d'énergies propres à l'instar de l'énergie solaire et éolienne, outre les gazoducs reliés à l'Europe et son expérience dans la production et la commercialisation du gaz naturel".

Le ministre a souligné, dans ce sens, que tout ces facteurs devront permettre de produire et de commercialiser l'hydrogène à des prix très concurrentiels au Kilo, notamment via les gazoducs.

Selon le ministre, "toutes les études établies, notamment celles de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) et l'Agence internationale des énergies renouvelables, indiquent que l'Algérie devra alimenter l'Europe en hydrogène, notamment vert", ce qui explique, a-t-il dit, "le rapprochement allemand pour un partenariat avec l'Algérie, sachant que l'Allemagne devra recourir à l'hydrogène vert pour réaliser ses objectifs de réduction des émissions de carbone à l'horizon 2050". Répondant à une question sur les sources de financement des projets d'hydrogène, M. Ziane a souligné que la nouvelle vision reposait sur les investissements privés, nationaux et internationaux, ou ce qui est communément appelé les producteurs indépendants de l'énergie. Les banques ont "un rôle important" à jouer dans ce financement, notamment "les banques vertes" qui encouragent ce type d'investissements, ce qui écartera l'éventualité de recourir au trésor public, ajoute le ministre. M. Ziane a cité la création d'une commission nationale chargée d'élaborer une stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène regroupant les ministères de l'Energie et de la Transition énergétique. Parmi les missions assignées à la commission, l'établissement de fondements pour le développement de l'hydrogène en Algérie partant d'une vision prospective définissant les contours des moyens et méthodes à utiliser pour développer l'hydrogène, à commencer par les sources de l'énergie propre, la garantie de l'eau, et la logistique, à savoir les moyens de production, de transport et de stockage y compris les utilisations orientées.

Concernant les projets d'exploitation de l'énergie éolienne, M. Ziane a annoncé le lancement de deux études d'actualisation de l'Atlas national de l'énergie éolienne, rappelant le potentiel important disponible notamment à Djelfa et Khenchela.

S'agissant des véhicules électriques, le ministre a indiqué qu'il s'agit "d'un défi important pour l'Algérie, d'autant la plupart des grandes villes connues dans l'industrie automobile s'orientent vers la généralisation de ce type de véhicules, d'où l'importance d'élaborer une stratégie adaptée à cette mutation, ce qui représente aussi l'un des principaux axes contenu dans le plan d'action du ministère".

RELIGION

Le discours religieux, la force nourrissant les composantes de l'identité nationale

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakf, Youcef Belmechdi, a affirmé, mardi à Tindouf, que le discours religieux en Algérie a largement renforcé l'accompagnement de la formation des composantes de l'identité nationale et l'ancrage de ses fondements.

S'exprimant en ouverture d'une journée d'étude intitulée "Le discours religieux et son rôle dans la consécration de l'unité nationale", M.

Belmechdi a indiqué que "le discours religieux a contribué largement à la défense de cette patrie et de son peuple qui s'est élevé, en un seul homme, pour recouvrer sa liberté, payant le tribut de plus de cinq (5) millions de Chahid depuis l'invasion coloniale de l'Algérie pour l'étouffer, altérer son identité et sa religion et ternir ses valeurs sacrées".

"Cette société est restée, en dépit de

cela, protégée par la contribution du discours religieux qui unit sans diviser, construit sans détruire, et assoit le socle de la coexistence pacifique et de la fraternité dans la région, cible de tentatives d'agressions de toutes parts", a soutenu le ministre.

Le ministre a présidé, au second jour de sa visite de travail dans la wilaya de Tindouf, l'ouverture d'une session de formation de personnels (20 personnes) du secteur des affaires religieuses de la République Arabe Sahraouie et Démocratique (RASD) dans le cadre de la coopération".

Intervenant en application de l'accord signé lors de la visite en Algérie, il y a trois mois, du ministre de la Justice et des affaires religieuses et le ministre délégué aux affaires religieuses de la RASD, cette session de formation de deux jours porte

PARLEMENT

APN: adoption de quatre projets de loi relatifs aux secteurs de l'Intérieur et de la Justice

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, lundi, quatre projets de lois relatifs aux secteurs de l'intérieur et de la justice, inhérents à l'organisation territoriale du pays, aux compétences du Conseil d'Etat, à l'organisation judiciaire et à l'assistance judiciaire, indique un communiqué de l'APN.

Le vote s'est déroulé lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'APN, en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Il s'agit du projet de loi portant ordonnance 21-03 du 25 mars 2021 modifiant et complétant la loi 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays.

A cet effet, M. Beldjoud a salué «l'attachement sérieux» manifesté par les députés pour l'adaptation de l'étude juridique au titre du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Pour sa part, le président de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés a salué «la détermination de l'Etat à aller de l'avant dans les démarches



visant à concrétiser l'Algérie nouvelle», soulignant «l'importance d'associer le citoyen à cette opération, en application des instructions du président de la République, en veillant à la prise en charge optimale de ses besoins et à la création de la dynamique escomptée pour opérer le développement local dans le grand sud». Il a été également procédé à l'adoption du projet de loi organique modifiant et complétant la loi organique

98-01 relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat. Trois amendements ont été proposés à ce projet de loi relatifs principalement à «l'application de l'article 179 de la Constitution, portant création des cours et tribunaux d'appel pour consacrer le principe du double degré de juridiction».

Le vote a également concerné le projet de loi organique relative à l'organisation

judiciaire à propos duquel la Commission avait proposé deux amendements au niveau de son 7e article.

Il s'agit de «l'obligation de compétence dans la répartition des magistrats sur les chambres, les divisions et les branches» tout en proposant l'annulation de l'article 28 qui supprimera le cadre juridique des tribunaux compétents.

Les députés ont également adopté un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 71-57 relative à l'assistance judiciaire, salué largement par les membres de l'APN car s'inscrivant dans le cadre des efforts visant «la concrétisation des principes constitutionnels pour une Justice sans discrimination aucune».

Dans son allocution le ministre de la Justice a salué l'adoption de ces projets qui vient «appuyer le système judiciaire «étant un jalon supplémentaire dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, selon le communiqué».

PARLEMENT - AGRICULTURE

Production agricole : une valeur de plus de 3491 milliards de DA en 2021

La valeur de la production agricole en Algérie s'est élevée à plus de 3491 milliards de DA en 2021, soit près de 25,6 milliards de dollars, a fait savoir mardi à Alger le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni.

Le ministre s'exprimait lors d'une séance d'audition de la Commission de l'agriculture et de la Pêche de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Lahcene Laabid, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, consacrée à l'examen de la situation de la mise en œuvre du programme du secteur, de ses réalisations et de ses perspectives ainsi que les principales mesures prises pour garantir la sécurité alimentaire.

M. Henni a indiqué, dans ce sens, que ces résultats avaient réalisés en dépit du recul enregistré dans plu-

sieurs filières dont celles des céréales et des légumineuses qui enregistrent une baisse dans la production depuis 2018 en raison du faible niveau des précipitations notamment dans le centre et l'ouest du pays. Pour faire face à cette conjoncture climatique, il a été procédé à la réalisation d'un programme d'irrigation complémentaire destiné à la céréaliculture, la superficie irriguée en 2021 s'étant élevée à 114052 hectares, a précisé le ministre. Pour les légumes, la production globale a baissé de 3,4 % durant la saison 2020/2021, y compris la pomme de terre dont la production a reculé de 6,4 %.

La production des tomates industrielles a cependant augmenté de 27 % durant la saison 2020/2021 par rapport à 2019/2020, ainsi que les dattes de 3,9 % pendant la même période, note M. Henni. La production des viandes rouges a connu une hausse de 5 %, alors que celle des viandes blanches a

baissé de 27 % en raison de la hausse de la valeur des intrants de l'aviculture au niveau du marché mondial et la propagation de certaines maladies touchant cette filière, a fait observé le ministre qui a relevé également une stabilité dans la production de lait frais.

Au sujet du foncier agricole, le bilan présenté par le ministre fait état de la récupération de 750.000 hectares dans le cadre du programme de mise en valeur des terres, ainsi que de 150.000 hectares recensés dans le cadre de l'opération du recensement des exploitations sans titres en vue de régulariser leur situation juridique.

Après avoir écouté l'exposé détaillé du ministre, les membres de la Commission ont ont mis l'accent sur l'importance de l'assainissement du foncier agricole et l'accompagnement des agriculteurs afin d'accroître la production et garantir partant la sécurité alimentaire.

EDUCATION

Constantine: le ministre des Moudjahidine inaugure et baptise deux établissements scolaires à Didouche Mourad

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit Laid Rebigua a présidé mardi l'inauguration et la dénomination de deux établissements scolaires dans la cité 6.000 logements Bouhara Abderrezak dans la région Retba de la commune de Didouche Mourad (Constantine).

En marge de la célébration du 67^{ème} anniversaire de la mort du héros Didouche Mourad, alias Abdelkader (1927/1955), le ministre qui était accompagné des autorités locales, civiles et militaires a inauguré un nouveau lycée baptisé au nom du moudjahid et ancien président Ali Kafi (1928/2013) et une école primaire baptisée au nom du défunt moudjahid Kadour Boukebousse (1927/2020) et ce, en présence de représentants de la famille révolutionnaire.

Le ministre s'est rendu au début de sa visite dans la wilaya au monument commémoratif à Oued Boukerker (7 km de la commune de Zighoud Youcef) où était tombé le chahid



Didouche Mourad, commandant de la 2^{ème} zone historique.

Une gerbe de fleurs a été déposée sur les lieux et la "Fatiha" du Livre saint lue à la mémoire des choubhada de la Révolution libératrice. Une allocution a été

également prononcée à l'occasion par le représentant de la famille révolutionnaire de la commune de Zighoud Youcef.

M. Rebigua a visité le premier siège de la 2^{ème} zone historique (du 1^{er} novembre 1954 à 1956) et

une exposition de photographies des figures ayant pris part au déclenchement de la glorieuse guerre de libération.

Le ministre assistera à l'université des Sciences islamiques Emir Abdelkader, au chef-lieu de wilaya, à une conférence historique animée par des universitaires sur le chahid Didouche Mourad, son itinéraire militant, sa contribution à la préparation de la Révolution, son commandement de la 2^{ème} zone historique, ainsi que la place de ce héros dans la mémoire nationale.

La rencontre donnera lieu à la distinction de conférenciers, ainsi que Zakia Bouchriha, sœur du chahid Abbas Bouchriha.

PORT DE MOSTAGANEM

Croissance de 38% de l'activité commerciale en 2021

L'activité du port commercial de Mostaganem a enregistré l'année dernière une croissance de 38%, a-t-on appris mardi auprès de la direction commerciale de l'entreprise portuaire.

Le bilan présenté par le service statistiques relevant de la direction commerciale du port de Mostaganem indique une croissance de l'activité commerciale de plus de 327.000 tonnes par rapport à l'année 2020.

L'activité commerciale du port a dépassé, l'an dernier, 1.185.000 tonnes contre 857.000 tonnes durant l'année précédente.

Durant cette période, les importations ont connu un recul de 15% et se sont stabilisées à hauteur de 634.000 tonnes face à une croissance record des exportations qui se sont multipliées plusieurs fois atteignant 550.000 tonnes, selon le bilan de l'entreprise portuaire. Les chiffres indiquent un recul dans l'importation des produits alimentaires, du bois, du fer et de l'acier, des engrais et des produits chimiques, contre une hausse des produits agricoles, à l'instar des céréales, des semences de pomme de terre, des matériaux de construction et du bitume.

Le volume des importations de produits métalliques a reculé de 98%, les produits chimiques de 85%, des produits alimentaires, notamment des viandes, de 69%, des engrais de 48%, du bois de 42%, alors que le volume des matériaux de construction et des céréales (blé tendre et orge) a connu une hausse dépassant 206.000 tonnes.

Lors de la même période, 417.000 tonnes de produits métalliques ont été exportées, 112.000 tonnes de Klinker, 5.128 tonnes d'hélium, ainsi que 500 tonnes de produits alimentaires (dattes et pomme de terre de consommation) à destination de plusieurs marchés européens, africains et américains.

L'activité des conteneurs a connu, durant la même période, un recul d'un tiers (import et export), sachant que, durant l'année dernière, 3.058 conteneurs d'un poids net de 37.469 tonnes ont été déchargés et 3.614 conteneurs d'un poids global de 13.167 tonnes ont été exportés.

Pour rappel, le volume global de l'activité commerciale de l'entreprise portuaire de Mostaganem a atteint, en 2020, près de 860.000 tonnes dont 105.000 tonnes d'exportation, avec un recul de 30% à cause des répercussions de la pandémie de Covid-19, qui a affecté l'activité économique de manière générale, notamment le commerce international et le transport maritime, a-t-on indiqué.

ÉNERGIE - GAZ

Biskra: raccordement de plus de 150 foyers au réseau de gaz naturel dans la commune d'Oumache

Au total 151 habitations rurales relevant de la commune d'Oumache (18 km au Sud de Biskra) ont été raccordés mardi au réseau de gaz naturel.

Selon les explications fournies par le directeur de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya, Djelloul Reboud, le raccordement au réseau de gaz naturel de ces foyers de la cité des 200 logements ruraux a été financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

L'opération, a fait savoir la même source, a porté sur l'installation d'un réseau d'une longueur de plus de 2.000 mètres, avec un délai de réalisation fixé à 70 jours, soulignant que la concrétisation de ce projet a nécessité une enveloppe financière dépassant 10 millions DA. La même source a rappelé que la commune d'Oumache a bénéficié, dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, de cinq (5) autres opérations de raccordement au réseau

de gaz naturel de 328 habitations, mis en service au cours de l'année précédente à travers l'extension du réseau sur plus de 9.000 mètres linéaires.

Lors de la supervision de l'opération de mise en gaz dans l'une des habitations concernées, le wali de Biskra, Abdellah Abi Nouar, a affirmé que les projets concrétisés dans ce domaine, notamment dans les zones d'ombre, sont une réponse aux préoccupations des habitants.

UNIVERSITÉ - FORMATION

Djelfa : ouverture de plus de 120 postes de formation doctorale

Un total de 122 postes de formation doctorale ont été ouverts au niveau de l'université "Ziane Achour" de Djelfa, au titre de l'année universitaire 2021-2022, a-t-on appris, mardi, auprès de cet établissement de formation supérieure.

Selon la même source, il s'agit notamment de l'ouverture de 12 postes de formation doctorale dans chacune des spécialités de l'électronique, de l'électromécanique et de l'automatique. A cela s'ajoutent neuf (9) postes de formation

en génie civil, huit (8) en génie mécanique, neuf (9) en télécommunication et neuf (9) autres postes dans les différentes disciplines de la chimie.

Un quota de 27 postes de formation doctorale a été, par ailleurs, accordé à la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, dont trois postes pour la spécialité des sciences commerciales et neuf autres pour chacune des spécialités des sciences de gestion et des sciences financières et comp-

tabilité, outre six postes affectés à la spécialité des sciences économiques, qui compte les filières de l'analyse économique, la prospection, la finance et les banques.

L'université "Ziane Achour" a, également, affecté 15 postes de formation doctorale à la spécialité sport et activités physiques, dont six pour l'activité physique adaptée, et autant de postes pour l'entraînement sportif, en plus de trois postes pour l'éducation sportive et physique. Les candidats au

concours d'accès à la formation doctorale ont commencé à introduire leurs dossiers via la plate-forme numérique, lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'opération d'inscription se poursuivra jusqu'au 27 du mois en cours alors que l'annonce de la liste définitive des candidats retenus est prévue pour le 15 février prochain, sachant que le concours se déroulera entre le 20 février et 20 mars prochain, selon la même source.

AUTOROUTE NORD-SUD

Coup d'envoi du projet de réalisation du tronçon Boughezoul-Djelfa

Le ministre des Travaux publics Kamel Nasri a donné, mardi le coup d'envoi des travaux de réalisation du tronçon autoroutier «Boughezoul-Djelfa», dernière section de l'autoroute nord-sud, déjà opérationnelle depuis plus de deux ans. D'un linéaire de 7,5 km, ce tronçon permettra, une fois achevé, de faire la jonction rapide entre la localité de Boughezoul, sud de Médéa, et la partie nord de la wilaya de Djelfa, bouclant, ainsi, le projet de l'autoroute nord-sud, qui traverse les wilayas de Blida et Médéa, sur une distance de 117 km, dont 107 km

dans le seul territoire de la wilaya de Médéa. La réalisation de ce dernier tronçon de l'autoroute nord-sud a été confiée à un groupement d'entreprises algériennes associées dans la concrétisation de cette infrastructure routière «stratégique», considérée comme la «colonne vertébrale» du réseau routier national.

Vu l'impact de cette infrastructure routière sur le développement socio-économique de nombreuses régions du pays, M. Nasri a mis l'accent sur la «nécessité» de livrer ce tronçon autoroutier dans «les meilleurs délais possibles».

Il a appelé à cet égard, les entreprises en charge de ce projet à «revoir à la baisse» le délai de réalisation proposé, d'une durée de 18 mois, jugé «très long», selon lui, comparé à la consistance du linéaire à réaliser. Le ministre a estimé qu'un projet de cette importance, appelé à «dynamiser» de vastes territoires du pays, en particulier les régions du Sud, doit être achevé et livré à la circulation dans des délais «raisonnables», invitant ces entreprises à «multiplier» les équipes sur chantier et travailler sur «plusieurs fronts» pour être au rendez-vous.

ARMÉE - COMMUNICATION

Bechar: journées d'information sur le centre d'instruction de la 40^{ème} division d'infanterie mécanisée de l'ANP

Des journées d'information sur le Centre d'Instruction de la 40^{ème} Division d'Infanterie mécanisée (40^{ème} DIM) de l'Armée nationale populaire (ANP) ont débuté mardi au Centre d'information territorial de Béchar, dans le but de faire connaître aux citoyens cette structure d'instruction.

Le coup d'envoi de cette manifestation, qui s'étalera jusqu'à jeudi prochain, a été donné par le général Sahnoun Abdelmoutalib, chef d'état-major de cette division d'infanterie, en présence des autorités locales, des représentants des médias nationaux, d'élèves d'établissements scolaires, ainsi que de citoyens, dans le strict respect des mesures préventives contre la pandémie du Covid-19.

A l'ouverture de ces journées, a été projeté un film documentaire sur ce centre d'instruction traitant notamment de ses missions et activités en matière de conditions de recrutement, d'instruction et de formation. Cette manifestation vise également à présenter au public les équipements sophistiqués, les outils et les méthodes pédagogiques modernes du centre, permettant de former au sein de l'arme d'Infanterie des personnels capables de s'acquitter de leurs nobles missions et de défendre la patrie avec confiance, force et constance au sein de l'armée nationale populaire (ANP).

Sa première journée a été marquée par un engouement du public, de même que par la présentation d'exhibitions d'arts martiaux par des éléments de cette division d'infanterie.

MINES

Réunion GICA-ANAM pour le développement de l'exploitation minière

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) et l'Agence nationale des activités minières (ANAM) ont tenu une réunion, en vue d'examiner les perspectives de renforcement de la coopération pour faciliter et développer l'exploitation minière, a indiqué mardi un communiqué du cimentier public.

Cette réunion, tenue dernièrement, suite aux orientations du ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar et du ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, a connu la participation des filiales Granulats de Gica et le Centre d'études et de services technologiques de l'industrie des matériaux de construction (CETIM), a précisé la même source. Lors de cette rencontre, «le Groupe GICA et l'ANAM ont passé en revue les opportunités offertes par le secteur minier, ainsi que toutes les contraintes qui entravent le développement de l'activité d'exploration et d'exploitation minières par les filiales du cimentier public, pour y remédier», a ajouté le communiqué.

Les deux parties ont également discuté de perspectives de renforcement de la coopération pour faciliter, au Groupe Gica, l'extraction de matières premières de matériaux de construction, pour diversifier ses activités. Cette démarche s'inscrit, selon le Groupe public, dans le cadre de la stratégie du Gouvernement visant la relance du secteur des mines, avec l'implication des opérateurs économiques nationaux dans les différents segments de transformation des produits miniers, en vue de diversifier l'économie nationale, dans une logique de substitution-importation. Outre la production du ciment, des granulats et du béton prêt à l'emploi, le Groupe GICA ambitionne de diversifier sa gamme de produits par d'autres matériaux comme le marbre, le granite, le travertin et la baryte.

Le Groupe GICA s'est déjà lancé dans l'exploitation de marbre, suite à la reprise de l'Unité de Guelma et la carrière ONYX de Mahouna, détenues auparavant par l'Entreprise nationale de marbre (Enamarbre), rappelle le communiqué.

«Le Groupe GICA a consenti d'importants investissements pour la réhabilitation de cette carrière et la modernisation de l'outil de production de l'unité de Guelma, qui était en difficulté financière, permettant ainsi de préserver plus de 97 emplois», a-t-on souligné de même source.

SONATRACH

La direction générale reçoit des représentants des travailleurs de la sûreté interne

La direction générale de Sonatrach a reçu lundi une délégation de représentants des travailleurs opérants dans la sûreté interne afin de prendre en charge leurs préoccupations socioprofessionnelles, a indiqué la compagnie dans un communiqué. Cette rencontre a été tenue en présence de représentants de la direction générale, à leur tête le directeur exécutif Ressources humaines et la directrice Sûreté interne ainsi que le Secrétaire général du syndicat national de la compagnie. Les discussions ont porté sur les dispositions relatives à l'application de l'accord collectif conclu le 16 février 2021 relatif à l'amélioration de la situation socioprofessionnelle de cette catégorie de travailleurs, eu égard aux missions et aux efforts déployés en la matière. Cette rencontre a été une occasion pour «lever des malentendus» sur quelques dispositions prévues à cet effet et de discuter leur mise en œuvre, conformément à l'accord collectif qui a consacré de nouveaux avantages à cette catégorie de travailleurs. A l'issue de cette rencontre, il a été convenu de la nécessité d'appliquer à toutes les dispositions prévues dans l'instruction de gestion n° 058 du 13 janvier 2022, avec garantie de son application par toutes les structures de la société, selon une seule démarche harmonisée à tous les niveaux. Il a été également décidé d'examiner les nouvelles revendications avec le partenaire social, en sa qualité de représentant légitime de ce collectif à l'instar de tous les travailleurs de la société. «Cette rencontre a permis d'affirmer la volonté de toutes les parties prenantes, pour consacrer un dialogue continu et l'esprit de responsabilité, qui est la pierre angulaire de la stabilité de la société», est-il indiqué dans le communiqué.

APS

COMMERCE

M. Rezig affirme la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge les préoccupations des boulangers

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a affirmé la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge toutes les préoccupations des boulangers, soulignant le rôle du dialogue continu avec tous les partenaires, en vue de satisfaire progressivement toutes les revendications exprimées.

Cette affirmation est intervenue lundi lors d'une réunion de coordination présidée par le ministre dans le cadre des concertations relatives à la prise en charge des préoccupations des boulangers, indique un communiqué du ministère.

Selon la même source, cette réunion a été tenue en présence de représentants de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), ainsi que des différents départements ministériels concernés par le dossier



(commerce, intérieur, finances, travail, industrie, agriculture, environnement).

Dans ce cadre, le ministre

a valorisé ces concertations «qui entrent dans le cadre du dialogue continu avec tous les partenaires, en vue de la concrétisation progres-

sive de toutes les revendications exprimées par les représentants des boulangers, et ce, selon les priorités et conformément à un calendrier arrêté avec tous les intervenants dans un climat de confiance et de dialogue mutuel», a précisé le ministre.

M. Rezig a également affirmé que la participation «active» de tous les départements ministériels à ces rencontres «réflète la volonté des pouvoirs publics de prendre en charge toutes les préoccupations soulevées par les représentants des boulangers».

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Une délégation yéménite en visite en Algérie

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed a reçu, lundi, une délégation yéménite conduite par le directeur général des recherches et de l'information à la haute instance yéménite des médicaments et des équipements médicaux, Ahmed Abdoul Mokbil EL Kabati, qui effectue une visite en Algérie.

Le ministre a indiqué à l'issue de la rencontre que «la délégation yéménite s'est rendue aux unités de production relevant de l'entreprise pharmaceutique «IMGSA» en vue de s'assurer de la conformité de l'usine et des conditions de la bonne fabrication des médicaments et des équipements médicaux produits par ladite entreprise».

Cette visite a permis d'ouvrir plusieurs autres domaines relatifs à l'échange des expériences et des expertises scientifiques, a ajouté le ministre. Le ministre a salué «la présence permanente des yéménites

et leur coopération pour renforcer les relations bilatérales». Cette démarche s'inscrit dans le cadre «des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur l'impératif de diversifier les exportations et encourager l'investissement en vue de construire une nouvelle économie nationale et mettre un terme à la dépendance à la rente pétrolière».

Le ministre a exprimé sa fierté de la présence d'entreprises algériennes avec des compétences locales dans les différents marchés mondiaux. Pour sa part, EL Kabati a affirmé «la conformité des unités de production de médicaments et produits paramédicaux du groupe «IMGSA» aux normes de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans divers domaines (bâties, matériaux, lignes de production et respect des mesures d'hygiène).

Le responsable a également fait part de sa disponibilité à accorder toutes les facilités nécessaires pour permettre à l'Al-

gérie de décrocher sa part dans le marché des médicaments et produits pharmaceutiques yéménites.

Le président du groupe pharmaceutique, Toufik Houam a rappelé que son groupe avait lancé deux opérations d'exportation d'antibiotiques et de gants chirurgicaux et autres au Yémen, annonçant le début d'une deuxième opération d'exportation de médicaments anticancéreux, et ce après la validation par le directeur général des recherches et de l'information à la haute instance yéménite des médicaments et des équipements médicaux de la conformité des unités de production de l'entreprise aux normes internationales.

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Kamel Mansouri et de représentants de l'Ambassade de la République du Yémen à Alger.

ALGÉRIE-GB

Le SG du ministère de l'Industrie reçoit l'envoyé du Premier ministre britannique

Le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salah-Eddine Belbrik, a reçu mardi au siège du ministère l'envoyé du Premier ministre britannique pour les relations économiques et commerciales avec l'Algérie, Lord Richard Risby, avec lequel il a passé en revue l'état des relations entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les

deux parties ont passé en revue l'état des relations économiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni, soulignant «la volonté des deux pays de les intensifier et de les développer, notamment dans le domaine industriel», a précisé la même source. A cette occasion, Lord Risby a exprimé «la volonté de son pays d'établir des relations économiques fructueuses à la faveur de l'intérêt porté par les

investisseurs britanniques aux marchés extérieurs pour la concrétisation de leurs projets», appelant à «tirer parti des opportunités de partenariat qui s'offrent en la matière», selon le communiqué.

De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Industrie a mis en avant les mesures prises par l'Algérie pour accroître son attractivité, attirer les investisseurs étrangers et

créer un environnement d'affaires propice à la création de richesses et d'emplois, a souligné la même source. Après avoir donné un aperçu de certaines filières industrielles prometteuses pour le partenariat bilatéral, M. Belbrik a fait part de «la volonté de l'Algérie de concrétiser toutes les opportunités de partenariat mutuellement bénéfiques», a conclu le communiqué.

COMMISSARIAT AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Parution "prochaine" d'un guide sur l'éclairage public solaire

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFEE) publiera «dans les prochains jours» un guide de référence relatif à l'éclairage public solaire au profit des collectivités locales du pays, a-t-on appris mardi du directeur de la performance énergétique au CEREFEE Mourad Issiakhem au cours d'une journée de sensibilisation sur les énergies renouvelables organisée à Oum El Bouaghi.

Ce guide de référence, premier du genre à être publié par le CEREFEE, a été élaboré en collaboration avec plusieurs ministères, a précisé M. Issiakhem à l'APS, en marge de la journée d'information et de vulgarisation abritée par l'Assemblée populaire de wilaya

(APW) et à laquelle ont pris part des spécialistes dans le domaine des énergies renouvelables, des cadres des collectivités locales et des directeurs d'exécutif. Ce guide qui sera distribué au profit de toutes les communes du pays avec la possibilité de le télécharger à partir du site électronique du CEREFEE, renferme une «vision globale sur l'éclairage public solaire dans le monde et des orientations pour bénéficier d'exemples réussis en la matière en vue de les appliquer en Algérie», a souligné le même responsable.

L'objectif de la publication de ce guide est de faciliter la mission des collectivités locales s'agissant de l'acquisition de lampes «efficaces» pour l'éclairage public solaire qui soient

conformes aux normes internationales, a ajouté le même intervenant.

Pour sa part, Boualem Bouchaib, un cadre au CEREFEE, a évoqué, dans son intervention consacrée au volet technique des projets de l'énergie solaire à travers les différentes communes du pays, «le rôle du Commissariat dans l'élaboration du cahier des charges relatifs à ce type de projets en collaboration avec les collectivités locales».

Il a mis en avant le rôle du CEREFEE dans le suivi des projets des énergies renouvelables à l'échelle nationale et le contrôle de la conformité des équipements utilisés aux normes contenues dans le cahier des charges pour davantage d'efficacité.

PÉTROLE

L'Opep prévoit toujours une demande "robuste" en 2022

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu mardi ses prévisions de hausse de la demande mondiale de brut pour cette année, la jugeant "robuste" sur fond de reprise économique, en dépit des risques liés à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

Sa prévision de la demande a ainsi été maintenue pour 2022, avec un rebond attendu de 4,2 millions de barils par jour (mb/j) pour atteindre 100,8 millions, a indiqué l'Opep dans son rapport mensuel.

"Même si l'impact du variant Omicron devrait être léger et de courte durée, des incertitudes demeurent concernant de nouveaux variants ou de nouvelles restrictions de la mobilité, alors que la reprise économique mondiale est par ailleurs régulière", note toutefois l'Organisation. Mais elle réaffirme plutôt son optimisme. Dans un article consacré aux



politiques monétaires, l'Opep conclut à une prévision de la demande "robuste" et estime que "le marché pétrolier devrait rester bien soutenu tout

au long de 2022". Cette vision confortera les dirigeants de l'Opep et de ses partenaires au sein de l'Opep+, qui avaient une nouvelle fois dé-

cidé début janvier d'augmenter leur production, pour le septième mois consécutif, afin de répondre à la demande de pétrole.

Entre novembre et décembre, les pays de l'Opep ont augmenté leur production de 166.000 barils par jour, pour atteindre un total de 27,882 mb/j, selon des sources secondaires (indirectes) citées dans le rapport. Pour rappel, les prix du Brent et du WTI évoluaient mardi à leur plus haut niveau depuis plus de sept ans, dopés par des perturbations de l'offre, de vives tensions géopolitiques et la remontée de la demande.

Le Brent dépasse les 87 dollars

Les cours du pétrole ont progressé mardi, les risques géopolitiques faisant craindre de nouvelles perturbations d'une offre déjà tendue, hissant les prix à de nouveaux sommets plus atteints depuis sept ans. Ce mardi matin, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour échéance

en mars grimpeait de 1,24% à 87,55 dollars. Plus tôt dans la séance, le Brent a atteint 88,13 dollars le baril, au plus haut depuis octobre 2014. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en février gagnait 1,66% à 85,21 dollars. Il a grimpé jusqu'à 85,74 dollars en séance,

également son record de prix depuis octobre 2014. «Outre l'offre restreinte évoquée depuis quelques jours, les acteurs du marché voient dans les tensions géopolitiques croissantes au Moyen-Orient l'une des raisons de cette dernière embellie», selon des analystes.

PÉNURIE DE PUCES ÉLECTRONIQUES

Chute record des ventes européennes d'automobiles en 2021

Les ventes de voitures neuves en Europe ont marqué un nouveau record à la baisse en 2021, freinées par la crise sanitaire et les pénuries de puces électroniques, selon les chiffres publiés mardi par les constructeurs. L'an dernier, 9,7 millions de véhicules ont été vendus dans l'Union européenne : c'est le chiffre le plus bas enregistré depuis le début de la série statistique en 1990, plus bas que 2013 et 1993, des années déjà noires pour l'industrie automobile. Avec un sixième mois de baisse consécutif en décembre, les ventes ont même reculé de 2,4% en Europe par rapport à l'année 2020, paralysée par le Covid. «Cette chute est la conséquence de la pénurie de semi-conducteurs qui a freiné la production automobile pendant toute l'année, et plus particulièrement au second semestre», a expliqué dans un communiqué l'association des constructeurs européens (ACEA). L'année 2021 a notamment été marquée en Europe par la chute de l'Alle-

magne, son premier marché, qui enregistre une des plus fortes baisses avec un plongeon de 10,1% sur un an et 2,6 millions de véhicules écoulés. Après une année 2020 marquée par les fermetures d'usine et les restrictions sanitaires, le secteur automobile allemand avait connu une reprise soutenue début 2021. Mais le marché a rapidement fait face à des goulots d'étranglements sur les marchés mondiaux : les pénuries de puces électroniques, indispensables à l'assemblage des voitures, et les problèmes de logistique ont touché les espoirs de reprise durable. La Belgique, les Pays-Bas et le Danemark affichent également de fortes baisses. La France est restée stable (+0,5%) mais au plus bas, avec 1,66 million d'unités écoulées en 2021, soit un niveau proche de 1975. L'Espagne, qui avait été un des pays les plus durement touchés en 2020, reste au plus bas (-1%). L'Italie, durement touchée aussi en 2020, affiche une légère reprise en 2021 (+5,5%).

ÉTATS-UNIS

Approbation d'un troisième grand projet solaire en Californie

L'administration Biden a approuvé un troisième grand projet solaire en Californie, dans le cadre d'un effort continu pour parvenir à une production d'électricité sans carbone à l'échelle nationale d'ici 2035. Le projet Oberon, autorisé la semaine dernière par le Bureau de gestion des

territoires (BLM), contribuera à atteindre l'objectif fixé par la Loi sur l'énergie de 2020, à savoir autoriser 25 gigawatts d'énergie renouvelable sur les terres publiques d'ici 2025, a indiqué l'agence dans un communiqué. «Le projet solaire Oberon souligne l'engagement de l'administration

Biden à atteindre une électricité sans carbone d'ici 2035», a déclaré Karen Mouritsen, directrice du BLM pour l'Etat de Californie, dans un communiqué. Oberon produira jusqu'à 500 mégawatts d'énergie renouvelable, soit suffisamment pour alimenter 142 000 foyers, et pourra ac-

cueillir 200 mégawatts de batteries de stockage, selon le département de l'Intérieur. Avec deux autres projets récemment approuvés - Arica et Victory Pass - la construction d'Oberon portera la production d'énergie solaire sur les terres publiques californiennes à 1.000 mégawatts.

ONU

Le SG de l'ONU appelle la communauté internationale à faire de 2022 un «véritable moment de reprise»

Le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a appelé lundi la communauté mondiale à «faire front commun pour que 2022 soit un véritable moment de reprise». Il a tenu ces propos dans un discours prononcé lors de la réunion virtuelle 2022 du Forum économique mondial (FEM). Tandis que le monde «émerge tout juste d'une crise économique particulièrement paralysante», il a averti que la reprise restait fragile et inégale, notamment dans un contexte de pandémie prolongée et de défis persistants sur le marché du travail. Ces deux dernières années ont démontré une vérité simple mais brutale : «si nous laissons tout le monde de côté, nous laissons tout le monde de côté», a-t-il déclaré. «Pour tracer une nouvelle voie, nous avons besoin de tout le monde», a-t-il souligné, ajoutant qu'il était nécessaire d'affronter la pandémie «avec justice et équité». «Les taux de vaccination dans les pays à revenus élevés sont -

honteusement - sept fois plus élevés que dans les pays africains. Nous avons besoin de plus d'équité en matière de vaccins, et nous en avons besoin maintenant», a lancé le chef de l'ONU. Il a également appelé la communauté internationale à réformer

le système financier mondial pour qu'il soit au service de tous les pays, ainsi qu'à soutenir une véritable action climatique dans les pays en développement. «Nous ne pouvons pas nous permettre de continuer à reproduire des inégalités et des

injustices qui condamnent des dizaines de millions de personnes à une vie de misère, de pauvreté et de mauvaise santé», a-t-il affirmé, soulignant que tous les pays et tous les secteurs devaient s'unir pour aider les pays qui en ont le plus besoin.

CÉRÉALES

Le blé en hausse, le maïs recule

Les prix du blé ont progressé, celles du maïs ont reculé mardi à la mi-journée sur le marché européen, lestés par l'amélioration des conditions météorologiques pour les récoltes sud-américaines. Sur Euronext, le prix du blé tendre gagnait 1,25 euro à 267 euros la tonne sur l'échéance de mars et 1,50 euro sur celle de mai à 265 euros la tonne, pour plus de 11.000 lots échangés. Les prix du maïs étaient en baisse de 2 euros sur l'échéance de mars à 237 euros la tonne et de 1,25 euro sur celle de juin à 240,25 euros la tonne, pour environ 850 lots échangés. Dans la région, plusieurs semaines de fortes chaleurs ont affecté les rendements du soja et du maïs. «En Argentine, les pluies tant attendues sont arrivées ce week-end et devraient perdurer dans les jours à venir, mettant ainsi fin à un épisode de déficit hydrique important», a souligné le cabinet Agritel dans une note. «Au Brésil, le contraste est saisissant entre les Etats du nord, où les récoltes débutent et sont contrariées par les pluies, et les Etats du sud, encore impactés par le déficit hydrique», a ajouté Agritel.

BOURSES

Les marchés mondiaux reculent face aux taux d'intérêt

La hausse des taux d'intérêt obligataires plombait les marchés boursiers mardi. Les places européennes ont ouvert dans le rouge et se sont encore enfoncées dans les premiers échanges. Dans la matinée, Paris lâchait 1,08%, Francfort 1,14%, Milan 1,07% et Londres 0,80%, cette dernière limitant l'érosion grâce aux valeurs pétrolières au poids important dans l'indice. En Asie, Tokyo a perdu 0,27%, Hong Kong 0,43% mais Shanghai a pris 0,80%. Wall Street était fermée lundi en raison d'un jour férié. Sur le thème de l'inflation, la banque centrale du Japon a rehaussé ses prévisions de croissance et d'inflation, qui reste limitée, pour le pays sur l'exercice 2022/23, tout en conservant un taux directeur négatif (-0,1%) appliqué depuis 2016. Après les annonces de durcissement monétaire à venir de la part de la banque centrale américaine la semaine passée, les taux d'intérêt montaient nettement sur le marché obligataire. Les rendements de la dette américaine sont au plus haut depuis le début de la pandémie : à 1,83% pour l'échéance à 10 ans et 1,04% pour le deux ans. Une hausse des taux obligataires pénalise généralement les actions car elle améliore la rentabilité des obligations, des actifs considérés comme moins risqués par les investisseurs. Au Royaume-Uni, le taux de chômage a baissé à 4,1% pour les trois mois achevés fin novembre, ce qui «montre une reprise continue du marché du travail», selon l'Office national des statistiques. L'emploi «est un sujet auquel la Banque d'Angleterre accordera une attention particulière lorsqu'elle se réunira au début du mois prochain et décidera ou non de relever à nouveau ses taux», commente Michael Hewson, analyste chez CMC Markets UK. «Les chiffres de l'indice des prix à la consommation de demain étant également susceptibles d'être suivis de près», ajoute-t-il. Le cabinet Euler Hermes souligne dans une étude que l'inflation actuellement à l'oeuvre et les négociations salariales dans de nombreuses entreprises pourraient enclencher un cercle vicieux, accentuant la hausse des prix, particulièrement en France et au Royaume-Uni.

INDE

Le nombre de milliardaires est passé de 102 à 142 en 2021

Le nombre de milliardaires indiens est passé de 102 à 142, tandis que 84% des ménages du pays ont subi une baisse de leurs revenus en 2021, qui a également été une année marquée par d'énormes pertes en vies humaines et en moyens de subsistance, selon le dernier rapport d'Oxfam India, publié lundi.

Le document indique que la richesse collective des 100 personnes les plus riches de l'Inde a atteint un nouveau record d'environ 762 milliards USD en 2021. Le rapport souligne la dure réalité de l'inégalité qui contribue à la mort d'au moins 21.000 personnes chaque jour, soit une personne toutes les quatre secondes, a déclaré Amitabh Behar, PDG d'Oxfam India. «L'Inde peut montrer au monde que les systèmes démocratiques sont capables de redistribuer les richesses et d'assurer une croissance inclusive où personne n'est laissé pour compte. La lutte de l'Inde contre les inégalités et la pauvreté doit être soutenue par les milliardaires», a-t-il souligné.

KHENCHELA 40 agressions sur le réseau électrique recensées en 2021

Quarante (40) agressions sur le réseau électrique ont été recensées durant l'année 2021 par la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris mardi du chargé de communication de cette entreprise.

Dans ce contexte, Mohamed Tahar Boukehil a précisé à l'APS que le nombre d'agressions sur le réseau électrique a atteint 40 cas, causant des pertes matérielles à l'entreprise et influant négativement sur la continuité des prestations de services au profit des clients, précisant qu'aucune agression sur le réseau de gaz naturel n'a été signalée au cours de la même période.

Le même intervenant a ajouté que la plupart des agressions enregistrées sur le réseau électrique résultent de l'extension des constructions tout au long ou au-dessus du réseau, la réalisation d'habitations illicites sans permis de construire et de certificats de conformité, en plus d'erreurs commises par les entreprises de réalisation publiques et privées lors de travaux de forage sans l'utilisation de plans.

M. Boukehil a déclaré que le service du contentieux et des affaires juridiques de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de Khenchela a déposé au cours de l'année 2021 un total de 40 plaintes auprès des instances judiciaires suite aux agressions sur le réseau électrique à travers 21 communes de la wilaya.

Le responsable de la communication de cette entreprise a encore ajouté que les 40 agressions dénombrées sur le réseau électrique durant l'année 2021 ont provoqué des dizaines de coupures de courant, privant ainsi les citoyens d'électricité pendant des périodes de temps variables.

La même source a aussi fait savoir que la Concession de distribution de l'électricité et du gaz à Khenchela a toujours appelé les différentes entreprises activant sur le territoire de la wilaya à se rapprocher de ses services avant le lancement des travaux pour obtenir les autorisations et les plans nécessaires afin d'éviter les agressions sur les réseaux gazier et électrique.

Pour rappel, la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Khenchela avait enregistré 170 cas similaires sur les réseaux de gaz et d'électricité au cours de l'année 2020 par des particuliers et des entreprises, à la suite desquels 47 plaintes ont été déposées auprès des instances judiciaires.

La diminution du nombre de cas d'agressions au cours de l'année 2021 a pour origine l'organisation de campagnes de sensibilisation à destination des citoyens et des entreprises chargées de la réalisation de divers projets, a-t-on conclu.

ROUTES - ACCIDENTS Relizane: quatre morts dans un accident de la circulation dans la commune d'El Hamri

Quatre personnes sont mortes, mardi, dans un accident de la route survenu dans la commune d'El Hamri (55 km à l'Est de Relizane, a-t-on appris auprès de l'unité principale de la protection de la wilaya.

L'officier de permanence des mêmes services, le lieutenant Youcef Chaïb a indiqué, à l'APS, que l'accident s'est produit en milieu de journée au niveau d'une pente au centre-ville d'El Hamri, lorsqu'un camion a perdu ses freins et a fait une embardée, avant de percuter deux voitures en stationnement.

L'accident a fait quatre morts sur les lieux de l'accident, tous de la même famille, âgés entre 20 et 79 ans, qui se trouvaient à bord de l'un des deux véhicules en stationnement.

Les éléments de la protection civile de la ville de Jdiouia sont intervenus pour transférer les corps des quatre victimes à la morgue de l'établissement public hospitalier "Ahmed Francis" d'Oued R'hiou.

De leur côté, les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame.

ALGER Démantèlement d'un réseau de vente illégal de boissons alcoolisées à Zeralda

L'Escadron territorial de la sécurité routière de Zeralda (Alger) a procédé au démantèlement d'un réseau de vente illégale de boissons alcoolisées, une opération qui s'est soldée par l'arrestation de six individus, la saisie de 3.928 bouteilles et la récupération d'une importante somme d'argent, a indiqué mardi un communiqué du même corps de sécurité.

Cette opération, précise le communiqué, s'inscrit dans le cadre du « plan du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) d'Alger pour la lutte contre le commerce illégal de boissons alcoolisées, la protection de la santé publique et la répression de la fraude ».

Agissant sur la base d'informations sur un clandestin s'adonnant au commerce illégal de boissons alcoolisées, l'Escadron territorial de la sécurité routière de Zeralda a mis en place un plan bien ficelé.

Un camion DFSK transportant des boissons alcoolisées de différentes tailles et types a été intercepté.

Deux (02) individus ont été arrêtés, 1.236 bouteilles saisies et une somme de 171.000 DA récupérée.

Lors d'une deuxième opération, les mêmes unités ont « arrêté une fourgonnette Toyota et saisi des boissons alcoolisées de différentes tailles et types, transportées sans autorisation.

Deux individus ont été interpellés,



1.200 bouteilles saisies et un montant de 125.000 DA a été récupéré.

Dans une troisième opération, « un véhicule touristique transportant des boissons alcoolisées de différentes tailles et types a été arrêté sans autorisation de transport. Cette opération

s'est soldée par l'arrestation de deux individus, la saisie de 492 bouteilles et la récupération de 84.400 DA ».

Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 34 morts et 1027 blessés en une semaine

Trente-quatre (34) personnes sont mortes et 1027 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus entre le 09 et le 15 janvier en cours dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 05 personnes décédées sur les lieux d'accident et 21 autres blessées, suite à 29 accidents de la route, précise la même source.

Par ailleurs, 474 incendies urbains, industriels et autres

ont été maîtrisés par les éléments de la Protection civile durant la même période, dont les plus importants enregistrés au niveau de la wilaya d'Alger avec 84 interventions pour l'extinction de 67 incendies.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), 279 opérations de sensibilisation et 100 autres de désinfection générale ont été effectuées par les unités de la Protection civile à travers les 58 wilayas du pays, ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, quartiers et ruelles.

ALGER Arrestation de trois individus pour formation d'une bande de malfaiteurs et vol avec préméditation à Bir Mourad Raïs

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs ont arrêté trois (03) individus pour formation d'une bande de malfaiteurs, vol avec préméditation et destruction de biens d'autrui, a indiqué lundi un communiqué de ce corps constitué.

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentée par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Raïs ont traité une affaire liée à la formation d'une bande de malfaiteurs, vol avec préméditation, destruction de biens d'autrui, et dissimulation d'objets volés, ce qui a permis l'arrestation de trois (03) individus, des repris



de justice âgés entre 20 et 30 ans issus de la wilaya d'Alger. Les faits remon-

tent au moment où les services de la deuxième sûreté urbaine de Hydra ont reçu un appel d'un citoyen dénonçant un vol à la roulotte, précise le communiqué.

La brigade de la police judiciaire a lancé les investigations et procédé à l'exploitation des moyens techniques, sous la supervision du parquet territorialement compétent, ce qui a permis l'identification des suspects et leur arrestation avec la récupération des objets volés, en l'occurrence 18 téléphones portables, 03 appareils Ipad et la somme de 125000 DA des revenus des objets volés avec la saisie d'un véhicule utilisé dans le vol, conclut le document.

QUARGLA - TOUGGOURT Un millier d'agressions sur les ouvrages énergétiques en 2021

Un millier de cas d'agressions sur des ouvrages électriques et gaziers ont été enregistrés, en 2021, dans les wilayas d'Ouargla et Tougourt, a indiqué mardi un communiqué de la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

Il s'agit ainsi de 233 cas enregistrés sur des réseaux d'alimentation en gaz naturel et 115 autres sur des réseaux électriques (basse et

moyenne tension), a précisé le communiqué, signalant aussi 652 cas causés suite aux travaux (construction et extension) sur ou autour des réseaux et installations énergétiques, dont 457 cas concernant des ouvrages gaziers.

Les agressions ont un impact négatif sur la qualité des prestations destinées aux clients et engendrent des pertes financières considérables pour l'entreprise, notamment en matière de

dépenses de maintenance des pannes, de dommages et de coûts des dégâts qui représentent également une menace sur la sécurité des personnes et des biens.

En dépit des efforts menés par l'entreprise pour assurer la continuité du service public, en assurant notamment des interventions périodiques de maintenance, en plus des investissements importants visant à renforcer les réseaux, ce fléau continue

d'influer négativement sur la qualité des prestations.

Pour cela, les parties concernées, autorités locales, représentants de la société civile, médias et citoyens, sont appelés à travailler ensemble pour multiplier les actions de sensibilisation dans le cadre de la politique de communication de proximité, et ce, à l'effet de mettre fin à ce fléau en hausse, selon le communiqué de la SADAG.

INDE

Mise en service à Delhi du premier bus 100% électrique

Le gouvernement local de Delhi a procédé, lundi, à la mise en service du premier bus 100% électrique de Delhi, tout en s'engageant à étendre le parc des bus électriques à plus de 300 d'ici fin avril. «C'est une mesure importante pour contrôler la pollution.

Nous visons à porter le nombre de ces bus à 300 d'ici avril et d'atteindre 2.000 dans les années à venir», a indiqué à cette occasion, le ministre en Chef de Delhi, Arvind Kejriwal.

Les citoyens devraient également adhérer à cette bataille contre la pollution en adoptant de plus en plus les véhicules électriques, ajoute le responsable indien.

«Cela marque le début d'une nouvelle ère dans le secteur des transports de Delhi. Au fur et à mesure que les bus anciens seront mis hors service, de nouveaux bus électriques seront



ajoutés. C'est une étape très importante dans la lutte contre le problème de la pollution», note M. Kejriwal.

«Le bus électrique peut-

être rechargé en une heure à une heure et demie et peut parcourir au moins vingt kilomètres en une seule charge», a fait savoir le res-

pensible indien.

Le gouvernement local de Delhi œuvre ces dernières années pour trouver une issue aux niveaux alarmants de la pollution dans la mégapole de plus de 20 millions d'habitants.

En 2020, la capitale indienne a été la plus polluée au monde pour la sixième année d'affilée, selon un rapport de l'organisation suisse IQAir.

Selon la revue scientifique The Lancet, en 2020, près de 17.500 personnes sont décédées dans la mégapole de plus de 20 millions d'habitants par des maladies liées à la pollution atmosphérique.

MADAGASCAR

Au moins 10 morts dans des inondations à Antananarivo

Au moins dix personnes sont mortes dans la capitale malgache Antananarivo, dans des inondations causées par des pluies diluviennes dans la nuit de lundi à mardi, a annoncé mardi le ministère de l'Intérieur.

«Les inondations ont provoqué des effondrements de maisons et des éboulements de terrain dans lesquels les victimes ont perdu la vie», a déclaré Sonia Ray, porte-parole du Bureau de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC) du ministère, citée par l'AFP.

Par ailleurs, selon un bilan diffusé en

début d'après-midi, deux personnes ont été blessées et plus de 500 ont dû quitter leur foyer.

Une vingtaine de communes ont été placées en vigilance rouge contre un «danger imminent».

Les pompiers et la protection civile sont mobilisés pour évacuer les zones à risque. Des gymnases ont été réquisitionnés et le gouvernement étudie la possibilité de fermer les écoles cette semaine. «Nous attendons de fortes précipitations jusqu'à jeudi sur la côte nord-ouest, nord-est et les hautes

terres (centre). Nous prévoyons un cyclone en fin de semaine sur la côte est», a mis en garde Lovandraïny Ratovoharisoa, prévisionniste à la direction générale de la météo.

L'île de l'Océan Indien au climat tropical fait face chaque année à une période de pluie très intense. Un des pays les plus pauvres au monde, Madagascar est aussi régulièrement cible de cyclones ou autres tempêtes tropicales. Fin janvier 2020, de fortes précipitations avaient fait au moins 26 morts, 15 disparus et 90.000 sinistrés.

SELON L'ONU

Les événements aux Tonga révèlent la vulnérabilité des petits Etats insulaires

Le président de l'Assemblée générale des Nations unies Abdulla Shahid a déclaré lundi que l'éruption volcanique massive et le tsunami qui s'était ensuivi aux îles Tonga démontraient la vulnérabilité des petits Etats insulaires en développement (PEID) face aux catastrophes naturelles. «Quand il s'agit des

PEID, les mesures de réponse habituelles sont d'une efficacité limitée. Il y a peu de terrains élevés. Les eaux souterraines sont facilement contaminées, et presque toutes les infrastructures sont situées près du rivage», a indiqué M. Shahid, cité par sa porte-parole Paulina Kubiak.

«Ce dont nous avons

besoin, ce sont de davantage d'efforts pour renforcer la résilience, comme l'a souligné le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et précisé l'Agenda 2030 (des Nations Unies)», a déclaré la porte-parole. C'est typiquement le genre de cas où la solidarité internationale est absolument nécessaire pour faire

face à la crise et prendre en charge la reconstruction, a-t-elle affirmé.

M. Shahid suit de près les événements dans la région.

La plupart des communications sont toujours coupées, et les détails arrivent lentement, si bien que les pertes sont sans doute difficiles à évaluer, a indiqué la porte-parole.

NIGERIA

Réouverture d'écoles dans le nord après des enlèvements

L'Etat de Zamfara dans le nord du Nigeria a rouvert une partie de ses écoles lundi quatre mois après leur fermeture en raison d'enlèvements de masse par des gangs criminels, a annoncé le gouvernement local.

Les écoles avaient été fermées en septembre à la suite de l'enlèvement de 80 élèves d'un établissement du secondaire dans le village de Kaya.

Le nord-ouest du Nigeria est la cible d'une vague d'enlèvements de masse.

Le centre et le nord-ouest du Nigeria sont depuis des années le théâtre de gangs criminels, appelés localement «bandits», qui attaquent les villages, volent le bétail, pillent et tuent les habitants.

Les bandes criminelles ont graduellement orienté leurs activités vers les enlèvements d'écoliers afin d'obtenir des rançons des parents.

Au total, 115 écoles ont rouvert lundi et 85 autres sont restées fermées «jusqu'à ce que la situation sécuritaire s'améliore», selon un communiqué du ministère de l'Education de l'Etat.

Environ 1.500 écoliers ont été kidnappés par ces bandes l'an dernier au cours de 20 enlèvements de masse dans la région et 16 élèves y ont perdu la vie, selon l'agence des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

La plupart des otages ont été libérés après des négociations, mais certains demeurent en captivité.

Des centaines d'écoles ont été fermées en raison de ces enlèvements dans les Etats de Katsina, Kaduna, Zamfara, Niger, Sokoto et Jigawa.

AFGHANISTAN

Au moins 26 morts dans un séisme dans l'ouest

Un séisme a frappé lundi l'ouest de l'Afghanistan et fait au moins 26 morts, la plupart tués par l'effondrement des toits de leurs maisons, selon un nouveau bilan fourni dans la soirée par les autorités locales.

Parmi les victimes, figurent cinq femmes et quatre enfants, a précisé à la presse Mohammad Sarwary, porte-parole de la province de Badghis, en évoquant également quatre blessés.

Un premier bilan avait fait état de 12 morts.

Le séisme, d'une magnitude de 5,3 selon l'Institut sismologique américain (USGS), pourrait avoir fait d'autres victimes, a-t-il ajouté.

Il intervient alors que l'Afghanistan subit déjà une situation humanitaire catastrophique, nourrie par de fortes sécheresses dans l'année, qui ont particulièrement affecté des provinces reculées et rurales comme celle de Badghis. La situation a été aggravée par le retour au pouvoir des talibans en août, qui a provoqué l'arrêt de l'aide internationale massive qui finançait près de 80% du budget du pays.

L'Afghanistan est fréquemment frappé par des séismes, en particulier dans la chaîne montagneuse de l'Hindu Kush qui se trouve à la jonction entre les plaques tectoniques eurasiatique et indienne.

Ces tremblements de terre peuvent être particulièrement ravageurs en raison de la faible résistance des maisons afghanes rurales.

En 2015, près de 200 personnes avaient péri dans le pays à la suite d'un séisme de magnitude 7,5, qui avait fait encore plus de victimes au Pakistan voisin.

Parmi les victimes afghanes se trouvaient alors 12 jeunes filles piétinées dans un mouvement de panique alors qu'elles tentaient de sortir de leur école chancelante.

MEXIQUE

Un journaliste assassiné à Tijuana, un autre tué à Veracruz

Un photoreporter qui avait été menacé a été assassiné lundi à Tijuana dans le nord-ouest du Mexique, où une association a également demandé au parquet d'enquêter sur la mort d'un autre journaliste tué à Veracruz (sud-est) le 10 janvier.

Collaborateur de plusieurs publications mexicaines, le photographe Margarito Martínez a été tué à la mi-journée près de chez lui à Tijuana, ville-frontière avec les Etats-Unis, a indiqué le ministère de la Sécurité de l'Etat de Basse-Californie.

Le photographe, spécialisé dans les affaires policières, a été la cible d'une agression à l'arme à feu», selon le communiqué du ministère régional.

Martínez, 49 ans, avait été menacé en décembre par des bloggeurs, a indiqué l'ONG YoSiSoyPeriodista («Moi, je suis

journaliste»), qui demande aux autorités des mesures de protection pour les journalistes.

Le parquet général a annoncé l'ouverture d'une enquête en déclarant: «La liberté d'expression, sous toutes ses formes, est un droit fondamental des citoyens».

Dans l'Etat du Veracruz, la Commission d'Etat pour la protection des journalistes a demandé au parquet général de l'Etat de mettre en oeuvre le «protocole d'enquête pour les délits contre la liberté d'expression» après l'homicide de José Luis Gamboa, poignardé le 10 janvier dans le port de Veracruz.

Son corps n'a été identifié que le 14 par sa famille.

La victime ne travaillait plus comme journaliste mais comme un analyste sur

les réseaux sociaux, d'après une source locale. Il ne faisait l'objet d'aucun «antécédent d'agressions» ou de «menaces» et n'était pas protégé, d'après la Commission d'Etat pour la protection des journalistes.

Le Mexique est considéré comme l'un des pays les plus dangereux au monde pour les journalistes, exposés aux représailles des cartels de narcotrafiquants à l'oeuvre dans plusieurs des 32 Etats du pays.

Au moins sept journalistes ont été tués en 2021, d'après un décompte des médias, qui tente à chaque fois d'établir si la victime était bien encore en activité, et si elle a été tuée pour ses enquêtes ou ses articles.

Une centaine de journalistes ont été tués depuis 2000, d'après des chiffres de la Commission des droits de l'homme.

LE DG DE L'INSTITUT PASTEUR ALGÉRIE, FAWZI DERRAR : «Vaccination «fondamentale» et mesures barrières pour faire face à la pandémie »

Le directeur général de l'Institut Pasteur Algérie, Fawzi Derrar, a soutenu mardi qu'il était «fondamental» pour la population de revenir vers une adhésion «massive» à la vaccination et au respect «strict» des mesures barrières pour faire face efficacement à la pandémie du coronavirus (Covid-19).

«Il faut que nos chers concitoyens comprennent par là qu'il est fondamental de revenir vers une adhésion massive à la vaccination et un respect strict des mesures barrières afin de rendre les mesures stratégiques efficaces», a indiqué M. Derrar dans un entretien au journal El Watan.

Interrogé si le variant Omicron peut continuer l'opportunité d'une immunité collective, le virologue a indiqué que ces hypothèses avancées par les scientifiques étaient «peut être possibles», mais à condition que les taux de couverture vaccinale soient «élevés», auxquelles s'ajoutera une capacité de défense post-infectieuse qui renforcera cette immunité. Il a ajouté que cette situation pourrait être «suffisante» pour prévenir les formes graves de la maladie et qu'il va falloir renforcer avec des rappels pour maintenir un niveau d'immunité «important» et continuer à respecter certaines mesures sanitaires en cas de vague.

Pour ce spécialiste, le variant Omicron sera «prédominant» dans une quinzaine de jours, et sera le variant qui va rythmer la pandémie en Algérie par la suite et l'emmener au pic de l'épidémie.

M. Derrar a relevé que tout dépendrait du taux de couverture vaccinale qui sera «déterminant», voire «crucial» pour la sortie de cette crise. Il a ajouté qu'il fallait savoir que ce virus «vivra avec nous des années, d'où l'importance de cette vaccination qui nous permettra de contrôler cette infection virale pour les prochaines années et réduire sa morbi-mortalité, notamment les sujets à risque qu'il faudra probablement vacciner par des doses de rappel, comme la grippe».

«C'est le meilleur scénario que l'on peut espérer.

Alors prenons nos responsabilités, dès maintenant, et vaccinons-nous massivement, afin de rendre les voyants au vert le plus vite possible», a-t-il souhaité.

M. Derrar a insisté sur les bienfaits de la vaccination avec des taux de couverture «satisfaisants», ce qui, a-t-il ajouté, impactera directement sur l'évolution du virus tout en maintenant les mesures de freinage dans la communauté, comme le port du masque obligatoire, le passe sanitaire respecté et la distanciation.

Pour lui, ce sont ces moyens de prévention, à eux seuls, qui permettent de diminuer «à coup sûr» la diffusion et la circulation virales communautaires.

M. Derrar a fait savoir qu'actuellement il y avait une co-circulation des variants Delta et Omicron, précisant que le variant Delta représentait 67% des variants circulant en Algérie, tandis qu'au 30 décembre dernier, il représentait 80%, contre 33% pour le variant Omicron qui ne représentait que 10% à la même date.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 810 nouveaux cas, 435 guérisons et 12 décès

Huit cent-dix (810) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 435 guérisons et 12 décès ont été enregistrés ces derniers 24 heures en Algérie, a indiqué mardi le ministère de la Santé, dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 227559, celui des décès 6435 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 155627.

COVID-19

M. Benbouzid réitère son rejet catégorique du refus d'accueillir des malades dans les établissements hospitaliers

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a réitéré, lundi, son rejet «catégorique» quant à la poursuite des cas de refus de certains établissements hospitaliers, particulièrement à Alger, d'accueillir les malades ou de leur transfert vers d'autres établissements sous prétexte d'un manque de lits, a indiqué un communiqué du ministère.

A l'issue d'une réunion entre M. Benbouzid, les directeurs de Santé des wilayas et les directeurs des établissements hospitaliers tenue via visioconférence, le ministre a réitéré son rejet catégorique de la poursuite des cas de refus de certains établissements hospitaliers, particulièrement à Alger, d'accueillir les malades ou de les transférer vers d'autres établissements sous prétexte d'un manque de lits, appelant à «la dénonciation de tout individu auteur de tels comportements quelle que soit sa qualité et l'impératif de trouver une solution au problème de manque de lits soulevé par les directeurs de certains établissements hospitaliers à Alger au moment où plusieurs wilayas enregistrent une



stabilité dans ce domaine». Le ministre a également plaidé pour le rétablissement de la confiance du citoyen en mettant les différents établissements sanitaires à son service, appelant à l'impératif de maintenir la vigilance vis-à-vis du covid-19.

Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres d'évaluation périodique relatives à la situation épidémiologique que traverse l'Algérie en raison de la 4e vague du covid-19, M. Benbouzid a sou-

Par ailleurs, 37 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 12 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 16 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 20 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

M. Benbouzid a insisté sur «l'importance d'assurer la prise en charge idoine aux malades du coronavirus au niveau des hôpitaux, à la faveur de la disponibilité de tous les moyens humains et matériels, ainsi que les médicaments et les équipements préventifs que la Pharmacie centrale des hôpitaux se charge de les assurer en quantité suffisante face à cette pandémie».

Le ministre a appelé le s directeurs de la santé et ceux des hôpitaux à accorder la priorité aux services des urgences dans le programme de réaménagement programmé au vu de l'importance dont jouissent ces services en tant que façade des hôpitaux.

Le ministre s'est enquis des dernières évolutions de la situation pandémique au niveau de plusieurs wilayas, notamment celles ayant enregistré ces derniers jours une courbe ascendante dans le nombre des contaminations à la COVID-19, que ce soit en matière du nombre des lits consacrés aux malades de la COVID-19 que ceux pour la réanimation et la disponibilité de l'oxygène médical et les médicaments.

La codification de la formation continue une nécessité imposée par l'évolution démographique et les changements épidémiologiques

Les professionnels du secteur de la santé ont appelé à codifier la formation continue des différents corps du système sanitaire, afin de s'adapter à l'évolution démographique et aux changements épidémiologiques intervenus dans la société.

Dans des déclarations à l'APS, des médecins et des syndicalistes ont appelé les secteurs de la santé et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à codifier et à définir les objectifs de la formation continue des personnels médicaux et paramédicaux, en garantissant un budget pour son fonctionnement. Les recommandations issues de l'atelier sur la formation et la valorisation des ressources du séminaire national sur la modernisation du système de santé, tenu les 8 et 9 janvier derniers et dont la cérémonie de clôture a été présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, prévoient notamment la révision des programmes initiaux de formation continue, avec valorisation de l'expérience acquise, orientation et soutien aux projets de recherche.

A ce titre, le Pr Ayach Achour Toufikhef, chef de service Réanimation au CHU Nafissa Hamoud (ex-Parnet) d'Hussein Dey (Alger) a souligné la nécessité d'investir dans la ressource humaine à travers la formation, notamment la formation continue des médecins et des paramédicaux, par la codification et le financement des programmes prévus, comme c'est le cas dans de nombreux pays du monde. Cela, explique-t-il, permettra au système de santé de s'adapter aux progrès scientifiques, d'une part, et à l'évolution démographique et aux changements épidémiologiques au sein de la société algérienne d'autre part. Selon le même intervenant, bien que la

ligné l'impératif de ne pas reproduire les erreurs et les lacunes enregistrées durant la 3e vague de la pandémie, à la lumière de la «stratégie proactive» en prévision de l'évolution de la quatrième vague de la pandémie, notamment l'affectation des hôpitaux et des services COVID-19 en maintenant l'activité de certaines spécialités de grande importance comme les maladies en gynécologie obstétrique, la réanimation, la chirurgie générale, les urgences et la pédiatrie.

loi sanitaire de 2018 évoque la formation continue au profit des personnels du secteur, elle ne souligne pas son «caractère obligatoire», proposant que les établissements de santé mettent en place des programmes spécifiques applicables selon les besoins.

Cernant la formation continue assurée par certains laboratoires, M. Ayech Achour a estimé qu'elle «sert beaucoup plus les parties organisatrices que le secteur», ce qui nécessite un contrôle par les ministères concernés.

La formation paramédicale, qui est actuellement encadrée par le ministère de la Santé, doit relever du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a insisté ce spécialiste, faisant observer qu'«une moyenne élevée au baccalauréat est exigée pour accéder aux concours».

De son côté, le président de la Société algérienne de médecine générale, Dr Abdelkader Tafat, a souligné la nécessité de «revoir la formation du médecin généraliste» et de faire de la médecine générale une spécialité à part entière, comme c'est le cas dans de nombreux pays. Selon lui, la formation actuelle est «dépassée» puisque ce sont les non-admis aux concours d'accès au résidanat qui se retrouvent en médecine générale.

«Si les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Santé ne reviennent pas la formation dans cette spécialité, 40.000 médecins généralistes praticiens sont voués à disparaître», a-t-il prévenu, citant un sondage réalisé par la Société algérienne de médecine générale dans une wilaya du pays sur la pratique des médecins généralistes, et dont il ressort que «90% des praticiens généralistes ont été formés au cours des 50 dernières années et n'ont pas bénéficié d'une formation continue pour la mise à jour de leurs connais-

sances». Dr Tafat a appelé à l'actualisation des programmes de formation pour les adapter à la situation démographique et épidémiologique actuelle, soulignant que «la formation dispensée dans les années 1970 et 1980 n'est pas adaptée à la situation épidémiologique de ces dernières années, marquée par l'émergence de nouvelles maladies chroniques et graves». Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Lyès Merabet a insisté de son côté sur l'importance de la formation continue qu'il considère comme «une valeur ajoutée» pour l'Etat, et pour la société en vue de relever les défis du siècle marqués par des pathologies lourdes et des virus émergents dont la maîtrise requiert de la compétence et des moyens.

Pour une bonne prise en charge des maladies du siècle, le syndicaliste préconise la formation du généraliste ou ce qui est appelé communément «le médecin de famille», qui prend en charge le malade à 50 pc avant de l'orienter vers un médecin spécialiste, appelant la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) à «se conventionner» avec le médecin de famille, pour de meilleures prestations.

S'agissant de la situation épidémiologique de la population, Dr.

Merabet a relevé l'augmentation du nombre des personnes âgées, une catégorie qui souffre souvent de plusieurs pathologies liées à l'âge, ce qui nécessite la création de centres de gériatrie et la formation de médecins dans cette spécialité, pour une prise en charge à la hauteur des besoins de cette frange dont le nombre se situe actuellement entre 3 à 4 millions de personnes, un nombre appelé à la hausse dans les prochaines années.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

Le chef de l'ONU appelle à Davos à vacciner tout le monde

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé lundi lors du Forum économique mondial virtuel de Davos (Suisse) à vacciner tout le monde sur la planète, faute de quoi, selon lui, cette dernière ne sortira pas de la pandémie et de ses variants.

«Les deux dernières années ont démontré une vérité simple mais brutale: si nous laissons quel'un de côté, nous laissons tout le monde de côté», a-t-il déclaré.

«Si nous ne parvenons pas à vacciner chaque personne, nous donnons naissance à de nouveaux variants» du virus du Covid-19, «qui se propagent au-delà des frontières et paralysent brutalement la vie quotidienne et les économies», a ajouté le chef de l'ONU.

Fin 2021, «l'Organisation mondiale de la santé a dévoilé une stratégie visant à vacciner 40% des personnes dans tous les pays d'ici la fin de l'année der-



nière et 70% d'ici le milieu de cette année» mais «nous sommes loin de ces objectifs», a regretté Antonio Guterres. «Les taux de vaccination dans les pays à

revenu élevé sont - honteusement - sept fois plus élevés que dans les pays africains. Nous avons besoin d'équité en matière de vaccins, maintenant», a-t-il

martelé. Le secrétaire général de l'ONU a aussi exhorté les grandes puissances à davantage de solidarité économique à l'égard des pays en développement. «La solidarité mondiale manque à l'appel», a-t-il dénoncé.

«Si nous ne parvenons pas à fournir un allègement de la dette et un financement aux pays en développement, nous créons une reprise déséquilibrée qui peut faire chuter une économie mondiale interconnectée», a-t-il estimé.

Et «si nous ne parvenons pas à réduire les inégalités, nous ralentissons le progrès économique pour tous dans tous les pays», a jugé le chef de l'ONU.

**TUNISIE
Deux décès
et 3905 nouvelles contaminations enregistrés en 24h**

Deux décès et 3905 nouvelles contaminations par la Covid-19 ont été enregistrés le 16 janvier en cours sur un total de 14.226 tests réalisés, soit un taux de positivité de 27,45%, a indiqué mardi le ministère tunisien de la santé. Depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie en mars 2020, 791.917 cas d'infection au coronavirus ont été enregistrés dont 25.817 sont morts et 706.291 se sont rétablis, précise le ministère.

D'après le même bilan, en date du 16 janvier en cours, 11 nouvelles hospitalisations ont été enregistrées dans les établissements de santé publics et privés dont 132 personnes étaient en réanimation et 28 placées sous respirateurs artificiels.

Au total, 552 personnes atteintes de la Covid-19 sont actuellement hospitalisées, d'après le ministère de la santé.

**CHINE
Pékin signale un autre nouveau de Covid-19 cas transmis localement**

Pékin a signalé lundi un autre nouveau cas local de Covid-19, après que la première infection au variant Omicron transmise localement a été signalée samedi, a indiqué mardi la commission municipale de la santé. Le nouveau cas est confirmé comme étant un contact étroit du premier cas au variant Omicron à Pékin, a déclaré la commission. Ce nouveau cas, qui vit également dans l'arrondissement de Haidian, était en quarantaine en observation médicale samedi et a été testé positif à la Covid-19 lundi. Le cas a été transféré dans un hôpital désigné pour un traitement. Lundi, la ville a également signalé trois nouveaux cas importés et quatre cas importés asymptomatiques de Covid-19.

**BÉNIN
Un test PCR datant de moins de 72H exigé aux voyageurs à l'arrivée à Cotonou**

Le gouvernement béninois vient d'exiger pour compter de ce lundi, à tout voyageur à l'arrivée à Cotonou, un test PCR datant de moins de 72 heures, annonce un communiqué du ministère de la Santé. «Désormais, faites votre test PCR dans votre pays de provenance avant embarquement.

Ledit test doit dater de moins de 72 heures», indique le site officiel du gouvernement.

Selon cette même source, les voyageurs au départ de Cotonou doivent aussi présenter un test PCR datant de moins de cinq jours, en tenant compte des exigences des pays de provenance.

«Les équipes de police et de santé au sol procéderont à la vérification systématique des résultats des tests PCR des voyageurs», souligne la même source. D'après les données sanitaires publiées par le ministère béninois de la Santé, à la date du 9 janvier 2022, le Bénin comptait 26.036 cas confirmés dont 814 cas sous traitement, 25.033 guéris et 162 décès.

**FRANCE
Le seuil des 100.000 décès à l'hôpital a été franchi**

Le seuil des 100.000 personnes décédées de la Covid-19 à l'hôpital a été franchi, selon les chiffres publiés lundi par Santé publique France, avec 298 décès au cours des dernières 24 heures, portant le bilan total à 100.053 depuis le début de l'épidémie. Le nombre quotidien de nouveaux cas recensés est de 102.144 contre 278.129 la veille. En moyenne, sur les sept derniers jours, on recense 295.630 cas quotidiens contre 268.485 le lundi précédent. Le nombre de personnes admises à l'hôpital continue d'augmenter, avec 25.776 patients (contre 24.887 la veille), dont 2.355 nouveaux admis. Il y a également 3.913 patients en services de soins critiques ce lundi contre 3.852 la veille.

Cernant le taux de vaccination, plus de 53,6 millions de personnes ont reçu au moins une injection et 52,3 millions présentent un schéma vaccinal complet soit 77,9% de la population totale en France.

APS

OMICRON**Les Etats-Unis se préparent à des semaines difficiles**

Les Etats-Unis s'apprentent à vivre des «semaines difficiles» dans de nombreuses régions du pays, car la vague Omicron n'a pas encore atteint son apogée, a averti l'administrateur de la santé publique du pays Vivek Murthy.

Dans un entretien accordé à la chaîne d'information américaine CNN, M. Murthy a évoqué des baisses des cas

connus dans le Nord-Est, notamment à New York et dans le New Jersey, tout en notant que des défis restaient à relever, a rapporté dimanche le quotidien The New York Times. «Le défi est que tout le pays n'avance pas au même rythme», a précisé M. Murthy, ajoutant que «nous ne devons pas nous attendre à un pic national dans les prochains jours»,

selon le journal. «Nous avons été confrontés à des défis incroyables dans notre système de santé», a témoigné le maire de Kansas City, Quinton Lucas, dans un entretien avec la chaîne de télévision CBS, alors que le variant Omicron avait submergé les hôpitaux de sa ville.

«Il s'agit d'une préoccupation substantielle.»

CAP-VERT**14 décès en une semaine**

Quatorze décès liés à la Covid-19, dont cinq femmes, ont été enregistrés au Cap-Vert du 10 au 16 janvier, a annoncé lundi le directeur national de la Santé, Jorge Barreto.

Le responsable, cité par des médias, a précisé lors de son point de presse habituel sur la situation épidémiologique dans le pays que la plupart de ces personnes décédées souffraient d'autres problèmes de santé, ayant

aggravé leur situation clinique. Selon M. Barreto, 57% de ces personnes avaient une maladie cardiovasculaire, 29% le diabète et 14% un problème rénal chronique.

«L'âge moyen de ces personnes décédées est de 78 ans, ce qui signifie que la plupart des personnes qui continuent de mourir sont des personnes de plus de 60 ans», a-t-il ajouté. Parmi ces décès, a-t-il poursuivi, seuls deux avaient moins de 60 ans.

La Chine ordonne la désinfection du courrier international

La Poste chinoise a ordonné à ses employés de désinfecter systématiquement les envois en provenance de l'étranger, les autorités évoquant l'hypothèse de l'arrivée dans le pays de la souche Omicron sur du courrier envoyé du Canada, rapportent mardi des médias.

Le week-end dernier, la ville de Pékin a signalé un premier cas du variant Omicron chez une personne qui avait reçu une lettre du Canada, sur

laquelle des traces du virus ont été découvertes. En conséquence, les services postaux ont reçu l'ordre de désinfecter «dès que possible» lettres et colis en provenance de l'étranger.

Les employés en contact avec ces objets sont en outre invités à recevoir une dose de rappel de vaccin anti-Covid. Les citoyens sont quant à eux appelés à réduire leurs commandes «de pays et régions comportant un risque élevé de Covid», a annoncé la

Poste dans un avis, repris par des médias. Le courrier intérieur sera dorénavant trié à part, afin d'éviter tout risque de contamination provenant des envois internationaux. Le pays où la pandémie a été initialement détectée fin 2019 a largement enrayé la contagion mais se retrouve confronté depuis quelques semaines à des flambées sporadiques. Le nombre de nouveaux cas journaliers en Chine dépasse toutefois rarement la barre des 200.

MEXIQUE**Le président du Mexique de retour après son deuxième Covid-19**

Le président mexicain, Andrés Manuel Lopez Obrador, a repris lundi sa conférence de presse quasi-quotidienne après une semaine pendant laquelle il a été soigné pour les légers symptômes de sa deuxième contamination par le Covid-19 qui bat des records dans son pays. «Tout s'est bien passé. C'est la preuve que ce variant n'a pas la même gravité que le variant antérieur», a déclaré Andrés

Manuel Lopez Obrador. Son pays a enregistré samedi un nouveau record de 47.113 cas supplémentaires en 24 heures. Optimiste, le président a répété que «les contagions augmentaient, mais pas les hospitalisations».

«Ce qui aide c'est la vaccination», a-t-il souligné.

M. Lopez Obrador, 68 ans, a annoncé qu'il avait été testé positif le 10 janvier, pour la deuxième fois en un peu moins d'un an, après avoir

reçu une dose de rappel en décembre.

Le Mexique compte au total 4,36 millions de cas confirmés pour 301.410 morts, ce qui en fait le cinquième pays le plus affecté en valeur absolue.

Face à l'arrivée d'Omicron et à la nouvelle vague de contaminations, le gouvernement a refusé de prendre de nouvelles mesures restrictives. Le Mexique est l'un des rares pays au monde où

les voyageurs arrivant de l'étranger ne doivent présenter ni pass vaccinal, ni test négatif, mais ont juste l'obligation de remplir un vague questionnaire de santé.

Des experts soulignent que le nombre des morts est en réalité plus important.

Le ministère de la Santé reconnaît lui-même un excès de mortalité de 655.062 personnes sur les deux années de pandémie 2020 et 2021.

TOUX

COMMENT LA SOIGNER EFFICACEMENT ?

On ferait tout pour arrêter de tousser ! Pourtant, c'est un réflexe de défense de l'organisme qui vise à expulser les substances irritantes de nos voies respiratoires. Toux sèche, toux grasse, toux nocturne... A chaque cas sa solution ! Car même s'il n'est pas nécessaire de traiter, il est possible de soulager l'inconfort grâce à l'automédication.

C'est souvent quelques jours après un rhume que la toux apparaît. Elle est alors sans gravité, même si elle peut persister 2 ou 3 semaines. Si elle est grasse, le plus simple est de prendre son mal en patience, sans chercher à la faire cesser à tout prix. Mais elle peut aussi annoncer une complication (otite, bronchite...) qui s'accompagne souvent d'une baisse de l'état général, avec fatigue, perte d'appétit, fièvre... Dans ce cas, il vaut mieux consulter.

Ma toux est sèche et irritante
La toux sèche, due à une irritation des muqueuses, ne produit aucune sécrétion, contrairement à la toux grasse qu'elle précède bien souvent. "La toux sèche est la première étape : un oedème, une congestion, une irritation, crée d'abord une toux sèche par réflexe. Elle va durer quelques jours, puis devenir productive", précise le Dr de Boysson, médecin ORL à Lisieux (14). Elle peut accompagner un rhume, une trachéite, une sinusite...

Les solutions contre la toux sèche

Boire toute la journée, surtout des tisanes bien chaudes à base de thym ou d'infusions de mauve pour soulager l'irritation due à la toux.

L'huile essentielle de cyprès est idéale pour les toux sèches de type "trachéite du fumeur", indique Delphine Chadoutaud qui préconise d'en "déposer une goutte dans une cuillerée à café de miel 4 fois par jour".

"La diffusion d'un mélange d'huiles essentielles de cyprès et d'eucalyptus réduit fait aussi des merveilles. Attention toutefois, l'huile



essentielle de cyprès est interdite chez la femme enceinte et en cas d'allaitement.

Les sirops antitussifs à base de codéine ou de dextrométhorphan sont à réserver aux toux gênantes qui empêchent de dormir. D'ailleurs ils ne peuvent être délivrés que sur ordonnance. Ils agissent en agissant sur le centre de la toux situé dans le cerveau qui crée ce réflexe, souvent incontrôlable. Mais ces sirops ne vont pas soigner la cause de la toux, juste en traiter la gêne. "Le sirop tussif agglomère le fond de la gorge, parfois son

seul passage soulage. S'il associe un adoucissant avec la codéine, c'est encore mieux", constate Delphine Chadoutaud.

Ma toux me fait cracher

Une toux grasse est un mécanisme de défense naturel des bronches irritées qui cherche à se "nettoyer" en expulsant les sécrétions ; on parle alors de toux "productive" car elle produit des sécrétions qu'on doit ensuite expectorer. Contrairement aux apparences, la toux grasse est donc plutôt une bonne nouvelle. Elle ac-

compagne le plus souvent un rhume ou témoigne d'une bronchite. Le mucus et les sécrétions venues des bronches ou du nez cherchent à s'évacuer avec la toux ? C'est parfait, laissez-les faire ! Pas question de stopper le processus.

Les solutions contre la toux grasse

Boire beaucoup d'eau et faire preuve de patience peuvent suffire. "Après tout, si on ne prend rien, ce n'est franchement pas grave", estime Delphine Chadoutaud, pharmacienne. Faire appel à un sirop homéop.

Surtout pas d'antitussif codéiné (dévient sur ordonnance) car il risque d'empêcher les bronches de se nettoyer ! Il ne faut pas chercher à arrêter la toux à tout prix. Utiliser plutôt un mucolytique qui favorise l'élimination des sécrétions bronchiques. Il existe des sirops expectorants ou d'autres fluidifiants ayant pour but d'aider à évacuer la glaire plus facilement en la rendant plus liquide. Ils sont en général à base de carbocistéine ou d'acétylcystéine mais ils n'ont jamais vraiment prouvé leur efficacité. "N'utiliser que si la toux est trop gênante ou si les sécrétions sont difficiles à évacuer. Ne pas hésiter à demander l'avis de son médecin.

Ma toux m'empêche de dormir

Une toux qui augmente de fréquence et ne nous laisse pas de répit, même la nuit, quelle peine ! "C'est une toux réflexe qui accompagne parfois les infections virales mais qui peut aussi être due à des reflux car l'acidité de l'estomac entretient ce type de toux", explique le Dr de Boysson. At-

tenition, si elle persiste plusieurs semaines, elle peut cacher une coqueluche. Elle peut aussi être un signe d'allergie.

Les solutions contre la toux nocturne

Les huiles essentielles : mais en suppositoires, cette fois ! Souvent mal aimé, le suppositoire serait très efficace contre la toux, à en croire Delphine Chadoutaud qui le recommande quand la toux dure et devient vraiment gênante pour soi et pour son entourage. "L'avantage du suppositoire est que son principe traverse la paroi intestinale et passe directement par la circulation, il agit donc rapidement." Un par jour suffit, de préférence le soir avant de se coucher : parfait pour tenter de passer enfin une bonne nuit.

Installer un humidificateur dans sa chambre si l'air est trop sec. Mais "une coupelle d'eau sur le radiateur peut également faire l'affaire, notamment dans la chambre des enfants, car certaines huiles essentielles ne sont pas autorisées pour les plus petits", conseille Delphine Chadoutaud.

Les antitussifs aussi une solution mais, dans ce cas, on privilégiera les antitussifs antihistaminiques en sirop ou en comprimés.

Les pommes décongestionnantes de type Vicks peuvent également aider à réduire la fréquence de la toux nocturne. Mais attention, elles sont déconseillées chez les tout-petits (ne pas en donner au moins de 6 ans). À appliquer en pommade (sur la poitrine et/ou le cou) ou à verser (en dose) dans de l'eau chaude pour faire une inhalation au coucher.

COMMENT FAIRE PASSER UNE TOUX GRASSE ?

D'après les médecins, lorsqu'on toussse gras (quintes plutôt rauques qui "ramonnent" et font cracher), l'idéal serait de ne rien faire, à part arrêter le tabac, bien sûr, pour les fumeurs. On peut néanmoins favoriser l'expectoration. "La toux grasse est un réflexe efficace pour nettoyer l'arbre respiratoire et expulser les sécrétions", défend le Dr Benjamin Verrillaud, médecin ORL à l'Hôpital Lariboisière à Paris. Et le Dr Loïc Etienne, argentiniste, confirme : "Neuf fois sur dix, il s'agit d'un phénomène banal, qui doit être respecté." Traduction : il ne faut surtout pas essayer de stopper cette toux "productive" qui est un mécanisme de défense de l'organisme et permet l'évacuation des mucosités qui encombrant les

bronches. On peut néanmoins essayer de l'aider à terminer son travail le plus vite possible.

UNE TISANE QUI FLUIDIFIE LES SÉCRÉTIONS

Les médicaments mucolytiques disponibles en pharmacie (type carbocistéine) peuvent donner un coup de pouce, même modeste. La tisane offre en plus le réconfort d'une boisson chaude. Le Dr Jacques Labecat, phytothérapeute, recommande les infusions de thym, expectorantes, avec une cuillerée à café de feuilles fraîches ou sèches pour un bol d'eau bouillante. Laissez infuser dix minutes sous couvercle, filtrez à l'aide d'une passoire très fine, ajoutez un peu de miel ou autre

plante très intéressante pour apaiser les bronches, le bouillon-blanc, préparé selon la même recette.

DES FUMIGATIONS QUI DÉCONGESTIONNENT

En capsules prêtes à l'emploi, Balsoline® ou Péribour® (HE de thym, HE de romarin, HE de la vande) aident à expectorer le mucus et soulagent rapidement le poids sur la poitrine.

On peut aussi préparer sa propre inhalation en versant 3 gouttes d'HE de romarin à cinéole + 3 gouttes d'HE d'eucalyptus radiés dans un bol ou un inhalateur d'eau chaude. Placer le visage au-dessus, yeux fermés et tête recouverte d'une serviette et respirer calmement durant dix minutes. Renouvelez l'opé-

ration 2 ou 3 fois par jour.

DES HUILES ESSENTIELLES PURIFIANTES CONTRE LA TOUX GRASSE

Elles assainissent l'air intérieur et contribuent à humidifier, ce qui aide à libérer les bronches. On peut opter en alternance pour le pin ou pour l'eucalyptus radié (10 gouttes de chaque) et diffuser durant dix minutes 3 fois /jour. L'huile essentielle d'eucalyptus peut également être prise par voie orale (2 à 6 gouttes sur une pastille neutre), jusque trois fois/jour.

L'HOMÉOPATHIE SI LA TOUX TRAÎNE

De nombreux remèdes homéopatiques sont disponibles et il vaut mieux consul-

ter un médecin pour choisir le bon. Il en est un cependant qui peut s'avérer très utile : Pulsatilla 9 CH/ivent au secours des toux grasses qui jouent les prolongations, essentiellement le matin, pour clore vraiment l'épisode (5 granules 3 fois par jour).

QUAND CONSULTER POUR UNE TOUX GRASSE ?

- Si la toux persiste au-delà d'une semaine.
- Si l'on souffre d'une autre maladie. "Tou s'attend des antécédents du patient" précise le Dr Etienne. "En cas de bronchite chronique, d'insuffisance cardiaque ou de maladie affaiblissant le système immunitaire, on consulte rapidement".

TOUX : LES MÉDICAMENTS SÉRAIENT INUTILES



Le syndicat des médecins généralistes de Grande-Bretagne affirme que les médicaments contre la toux ne sont pas plus efficaces que les bonnes vieilles recettes de grand-mère, pour arrêter de tousser.

Selon les médecins britanniques : "les preuves médicales concernant les médicaments contre la toux sont faibles et rien ne permet de dire qu'ils vont réduire la durée des maladies". Bref, comme le souligne le Dr Tim Ballard, vice-président du syndicat des médecins généralistes britanniques, pour se débarrasser d'une toux provoquée par une infection virale, il suffit de laisser notre système immunitaire faire son travail. Et lui laisser le temps de le faire. Selon le syndicat de médecins, les bons vieux remèdes de grand-mère à base de miel de jus de citron sont tout aussi efficaces et moins chers que les médicaments antitussifs qui ne réduisent pas la durée du symptôme.

En revanche, le Dr Ballard rappelle que "si la toux dure longtemps, affecte les jeunes enfants ou est associée à des crachats de sang, des essoufflements, une forte fièvre, il faut contacter un médecin généraliste".

Toux : quelques remèdes de grand-mère

- Mangez des pamplemousses : cet agrume considéré par la médecine chinoise comme « le médicament antitussif » qui dissout les mucosités et humidifie le poumon.
- Autres fruits acides recommandés en cas de toux : les lichis et les tomates.
- Croquez dans du chocolat noir : les chercheurs britanniques considèrent qu'une barre de chocolat noir contient suffisamment de théobromine (aux effets antitussifs) pour calmer la toux.
- Et pour les tisanes, vous avez le choix entre la tisane de thym, l'infusion de guaiacou ou la tisane de pensée de sauvage.

COMMENT CALMER UNE QUINTE DE TOUX ?

Grasse ou sèche, elle reste dans la plupart des cas, bénigne. Mais des quintes de toux répétées ne sont jamais agréables à subir. Pourtant, il existe des solutions, explique Jean-Louis Bensoussan, médecin généraliste.

La toux reste l'un des maux les plus fréquents en hiver. C'est un réflexe totalement naturel qui permet d'évacuer les éléments irritants des voies respiratoires. Elle peut se déclencher à cause d'un virus, ou être d'origine allergique. Tousser va généralement de pair avec d'autres symptômes : rhume, fièvre, maux de tête, Covid, etc. Dans la majorité des cas, elle survient à cause d'une infection virale, ou parfois bactérienne. Rhinopharyngites, bronchites, laryngites, trachéites provoquent généralement des épisodes de toux. L'asthme ou les problèmes de reflux peuvent également la provoquer.

Saviez-vous que la toux est un réflexe naturel de défense qu'on doit respecter ? C'est en effet un mécanisme de libération des voies aériennes, c'est-à-dire des bronches, de la trachée et du larynx. En toussant, on élimine les mucosités et les sources d'agression. Cela pourrait paraître intéressant, sauf que les quintes de toux, surtout lorsqu'elles se répètent, génèrent énormément de fatigue et de désagréments. Ce n'est donc pas cette explication anatomique qui va nous apaiser !

Il existe des toux grasses et sèches. Cette dernière catégorie est souvent beaucoup plus pénible que la première.

Debout plutôt qu'assis ou allongé
Il existe des solutions pour y remédier. "El faut d'abord déterminer l'origine des quintes de toux. Elles peuvent provenir de la sphère ORL, mais dans certains cas, c'est le reflux



gastrique qui peut les déclencher. Il faut donc adapter les solutions en fonctions des cas", précise le Dr Jean-Louis Bensoussan. Dans le cas de quintes de toux sèches causées par une rhinopharyngite ou une infection ORL, il est important de ne pas dormir allongé, et de rester autant que possible en position assise ou debout.

Une boisson chaude apaisante

Si les quintes surviennent pendant la nuit, il faut se lever et prendre une boisson chaude : tisane ou lait chaud.

Cette solution va calmer la zone des bronches et apaiser. On peut évidemment boire chaud dans la journée aussi à petites gorgées. Chaud ne voulant pas dire brûlant, attention aux températures excessives.

En cas de toux provoquée par un reflux gastrique, c'est à dire de remontées acides qui irritent l'arrière gorge, même réflexe : se mettre debout ou s'asseoir. Dans ce cas, la seule solution est de prendre un anti acide gastrique et de surélever sa tête

avec un oreiller. "Si vraiment les quintes ne passent pas, on peut avoir recours aux sirops du commerce. La pholcodine est la substance active qui soigne la toux, donc il suffit de demander conseil à son pharmacien pour savoir si elle figure dans le sirop", recommande le médecin. Enfin si malgré les sirops et les réflexes adéquats, elle ne passe pas, il est fondamental de consulter votre médecin. Elle peut effet révéler un autre problème que seuls des examens approfondis détecteront.

LE CHOCOLAT NOIR, UN REMÈDE INSOLITE CONTRE LA TOUX

Une substance présente dans le chocolat permettrait d'apaiser les toux persistantes, assurent des chercheurs britanniques. Pour que ce soit efficace, ils recommandent même d'en manger une barre par jour !

Bonne nouvelle pour les gourmands enroués : manger une barre de chocolat noir par jour pourrait apaiser les quintes de toux. Les chercheurs de la Cough Clinic de l'Université d'Hull ont découvert que c'est plus précisément la théobromine, un composé présent dans le chocolat, et en plus forte concentration dans le chocolat noir qui avait cette propriété antitussive.

Ils ont fait ce constat en demandant à 300 personnes souffrant de toux persistantes de prendre 1 g de théobromine deux fois par jour pendant deux semaines.

À la fin de l'expérience, 60 % des volontaires ont réellement senti un soulagement de leur toux.

Les chercheurs considèrent qu'une barre de chocolat noir contient suffisamment de théobromine pour avoir cet effet apaisant. La théobromine est présente à hauteur de 450mg pour 100g de chocolat noir contre moins de 200 mg pour 100 g de chocolat au lait.



CHOCOLAT CONTRE LA TOUX : GARE À LA PRISE DE POIDS

Si la théobromine est apaisante, elle ne permet pas de soigner sa toux. Une fois le "traitement" arrêté, la toux pouvait revenir. Faudrait-il donc manger du chocolat sans interruption ? Un peu embêtant pour surveiller sa ligne. Des effets pervers que ne

manquent pas de rappeler les chercheurs. "Cela peut avoir des effets indésirables comme la prise de poids et le cholestérol...". Peut-être a-t-on plutôt intérêt à prendre une bonne cuillère de miel au coucher. Son sucre et ses antioxydants seraient plus efficaces que les sirops classiques pour soigner la toux.

KENYA

La Cour suprême examine une révision constitutionnelle

La Cour suprême du Kenya a commencé mardi à examiner un projet de révision constitutionnelle controversé dans ce pays d'Afrique de l'Est qui tiendra le 9 août ses élections présidentielle et législatives, rapportent des médias.

Le gouvernement a fait appel devant la plus haute juridiction du pays de deux décisions de justice qui ont bloqué ce texte qui prévoit de modifier le régime présidentiel actuel. Baptisée Building Bridges Initiative (BBI), cette révision prévoit notamment de créer de nouveaux postes dans l'exécutif (un Premier ministre, deux vice-Premiers ministres, un leader de l'opposition) et d'augmenter le nombre de parlementaires (de 290 à 360).

CHINE-SOUDAN-DARFOUR Le travail de la CPI doit être favorable à la stabilité au Darfour du Soudan

La Chine a exprimé lundi l'espoir que l'action de la Cour pénale internationale (CPI) sur la base de la résolution du Conseil de sécurité soit favorable à la réalisation de la stabilité et de la sécurité à long terme dans la région soudanaise du Darfour.

«La CPI doit observer strictement le principe de complémentarité et respecter effectivement la souveraineté judiciaire du Soudan», a déclaré Geng Shuang, représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations Unies.

La Chine a suivi de près le jugement de la CPI sur la situation au Soudan et a pris note du travail accompli par son procureur Karim Khan depuis sa prise de fonction, a-t-il confié au Conseil de sécurité.

Avec la signature de l'Accord de paix de Juba, le Darfour est entré dans une nouvelle étape de la consolidation de la paix.

La Chine encourage tous les signataires à poursuivre la mise en œuvre de cet accord et appelle les factions darfouraises encore non signataires à rejoindre le processus de paix dès que possible, a affirmé M. Geng.

Selon lui, les récentes violences intercommunautaires au Darfour soulignent le fait que la situation sécuritaire dans la région reste préoccupante.

La communauté internationale devrait soutenir le Soudan dans le renforcement des capacités de sécurité pour lui permettre d'assumer la responsabilité principale de la protection des civils au Darfour.

Cependant, a noté le diplomate chinois, la stabilité et la sécurité à long terme au Darfour ne peuvent être obtenues que par la voie de la réconciliation.

L'Accord de paix de Juba a prévu des dispositions claires à cet égard, notamment la réalisation de la justice judiciaire, la lutte contre l'impunité et la création d'une commission vérité et réconciliation.

«Étant donné que le pays est confronté à de multiples défis en ce moment, il n'est pas surprenant que la mise en œuvre de l'accord rencontre des difficultés. Par conséquent, la communauté internationale doit rester suffisamment patiente tout en fournissant une assistance constructive au Soudan pour mettre en œuvre l'accord», a conclu Geng Shuang.

GUINÉE

L'axe de coopération se renforce entre Conakry et Bamako

Une délégation malienne a effectué une visite de travail lundi à Conakry dans le cadre du renforcement de l'axe de coopération bilatérale entre Conakry et Bamako.

Conduite par le ministre malien des Affaires étrangères et de la coopération internationale Abdoulaye Diop, cette délégation qui est composée de cinq ministres et des membres du Conseil national de transition du Mali, a été dépêchée à Conakry par le colonel Assimi Goïta, président de la Transition, chef de l'Etat du Mali auprès de son homologue de Guinée. Après

l'accueil de la délégation malienne, le président de la transition guinéenne Mamadi Doumbouya a donné le coup d'envoi des travaux de la grande commission mixte de coopération entre les deux pays en présence des deux parties.

«Nous ne sommes pas surpris de l'accueil de nos frères guinéens, vu la qualité des relations entre la Guinée et le Mali, deux pays frères liés par l'histoire, la culture et la géographie», a dit le ministre malien Abdoulaye Diop.

En citant l'ancien président de la Guinée Ahmed Sékou Touré, le

ministre malien des Affaires étrangères a rappelé que «la Guinée et le Mali sont deux poumons dans un même corps».

Durant les travaux de concertation, les responsables guinéens et maliens ont échangé sur plusieurs thématiques relatives entre autres, à la coopération économique et commerciale, à la sécurité transfrontalière, à la circulation des personnes et des biens ainsi qu'au renforcement des liens d'amitié entre les deux pays.

Ensuite, les deux délégations ont manifesté leurs solidarités ré-

ciproques aux populations des deux pays, particulièrement en cette période de transition.

Par ailleurs, elles sont convenues de partager leurs expériences respectives sur la transition au titre des avantages comparatifs et dans un esprit d'ouverture et de dialogue franc avec la communauté internationale.

Sur le plan commercial, la Guinée et le Mali comptent rehausser le niveau des échanges avec comme leitmotiv faire du port de Conakry le principal port d'importation des produits destinés aux marchés ma-

liens. Malgré le rapprochement entre Conakry et Bamako, avec environ 700 km de distance, le volume des importations du Mali qui passe par le port Conakry est estimé entre 2 à 3% contre 70% pour le port de Dakar et 20% pour le port d'Abidjan.

Les deux parties décident ainsi d'œuvrer pour rehausser ce niveau du volume d'importation des produits maliens passant par le port de Conakry à hauteur de 15 voire 20% a indiqué le ministre malien des Affaires étrangères.

APS

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Le militant Lamari appelle De Mistura à agir pour garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le militant des droits de l'Homme et des peuples, Mahrez Lamari a appelé l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Staffan de Mistura, à agir pour garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, rappelant la position constante de l'Algérie en faveur de la défense des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes.

«Vous (Staffan de Mistura, ndlr) avez une mission noble, vous devez agir en toute conscience et responsabilité pour relever les défis et faire prévaloir la légalité internationale consacrant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», a écrit Mahrez Lamari dans une contribution à l'occasion de la première tournée de De Mistura dans la région depuis sa nomination en octobre dernier.

L'ancien président du Comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) assure, en outre, que «le peuple sahraoui est en droit d'attendre de la communauté internationale un soutien plus ferme et une action plus résolue en vue de l'exercice de son droit à l'autodétermination».

«Le SG de l'ONU, vous-même Monsieur De Mistura (...) (et) le Conseil de sécurité de l'ONU, vous devez tous faire de cet objectif une priorité de votre action», a-t-il souligné.

«Après vos premiers contacts directs en tant qu'envoyé et représentant personnel du SG de l'ONU, avec les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, les souffrances du peuple sahraoui vous interpellent», a-t-il également insisté. Le militant des droits de l'homme et des peuples a notamment appelé Staffan de Mistura à ne pas «compromettre» sa crédibi-



lité et altérer son image de prestige, relevant que «tout regard silencieux et complaisant ne fera que nourrir l'injustice et l'impunité».

A cet égard, Mahrez Lamari n'a pas manqué de dénoncer la politique d'«obstruction» menée par le Maroc en vue de bloquer le processus d'autodétermination au Sahara occidental.

«Vous venez de visiter le Royaume du Maroc où vous avez certainement confirmé encore une fois le constat malheureux de la politique d'obstruction et d'arrogance du Maroc qui ne cesse de défier la communauté internationale (...) tout en poursuivant ses violations systéma-

tiques des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental pour faire taire les aspirations légitimes du peuple sahraoui à exercer son droit légitime à l'autodétermination», a-t-il dit. S'adressant toujours à De Mistura, M. Lamari a indiqué que son statut de diplomate chevronné le renseigne «sur la position inchangée de l'Algérie dans ce conflit, à savoir une position conforme à la légalité internationale, celle permettant au peuple sahraoui de jouir de son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination». La position de principe de l'Algérie, poursuit le militant, «est constante,

claire, cohérente et sans ambiguïté. Elle est basée sur la défense des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes». «En tant que militant des droits de l'homme (et) au nom de la société civile algérienne dans toutes ses composantes et tendances, j'adhère avec fierté à la position de principe de l'Algérie exprimée par la voix du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, déclarant que la question du Sahara occidental en tant que question de décolonisation reconnue et qualifiée comme telle par la communauté internationale, doit être résolue dans le cadre de l'ONU», a-t-il signalé.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

L'ONU dément la présence d'enfants soldats sahraouis dans les camps de Tindouf

Le porte-parole du secrétaire général des Nations unies, Stéphane Dujarric, a catégoriquement démenti, lundi, des informations mensongères relayées par des médias marocains concernant une prétendue présence d'enfants soldats lors de la visite de l'envoyé personnel pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, dans les camps de réfugiés sahraouis.

«On m'a demandé ce qu'il (Staffan de Mistura, ndlr) avait vu lors de sa visite à Tindouf et je peux dire qu'il y avait une grande foule présente lorsque

l'Envoyé personnel a visité le camp. Il n'a pas vu tout le monde mais n'a certainement identifié aucun enfant soldat, comme le rapportent certains», a indiqué M. Dujarric lors d'un point de presse quotidien au siège de l'ONU à New York. La mise au point du porte-parole du SG de l'ONU constitue un énième revers pour le régime du Makhzen et son représentant permanent aux Nations unies, Omar Hilale, qui mènent une campagne de désinformation dans le but de dénaturer la lutte du peuple sahraoui et faire diversion sur les questions

essentielles ayant trait à l'autodétermination du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. Après sa visite au Maroc, jeudi et vendredi, en tant que partie au conflit, le diplomate italo-suédois s'était rendu samedi et dimanche, dans le cadre de sa première visite dans la région, dans les camps de réfugiés sahraouis.

De Mistura a été, entre autres, reçu par le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, au siège de la présidence à Chahid El-Hafed (Rabouni).

VIOLENCE

Condamnation unanime des attaques meurtrières contre les Emirats

Les attaques meurtrières des Houthis lancées lundi contre les Emirats arabes unis ont suscité l'indignation de nombreux pays arabes et occidentaux, ainsi que des instances internationales.

Les Emirats sont membres de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et qui intervient au Yémen depuis 2015 pour soutenir les forces gouvernementales contre les Houthis. Cette guerre est entrée lundi "dans une nouvelle dimension", après les attaques des Houthis contre Abou Dhabi qui ont fait 3 morts et 6 blessés.

Après l'attaque revendiquée par les Houthis, la coalition a mené des raids aériens sur la capitale yéménite, Sanaa.

L'Algérie a condamné "vigoureusement", lundi, ces attaques ayant ciblé la zone de Mussafah et l'aéroport international d'Abou Dhabi, présentant "ses sincères condoléances aux Emirats arabes unis et aux familles des victimes ainsi que ses souhaits de prompt rétablissement aux blessés".

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a condamné les attaques des Houthis, a déclaré son porte-parole Stéphane Dujarric, rappelant que les attaques contre les infrastructures civiles et les civils "sont interdites par le droit international humanitaire". Le chef de l'ONU a exhorté toutes les par-

ties à faire preuve d'un maximum de retenue et à éviter toute escalade dans un contexte de tensions accrues dans la région, soulignant qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit au Yémen. L'Union européenne a aussi fermement condamné l'attaque, soulignant qu'elle exacerbait les risques d'escalade de la crise yéménite.

"Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont inacceptables", a déclaré le porte-parole de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, Peter Stano dans un communiqué. Dans le même cadre, la Ligue arabe et son organe législatif, le Parlement arabe, ont fermement condamné l'attaque "terroriste" menée par les Houthis, soulignant que l'attentat est "une menace flagrante" pour la stabilité de la région arabe.

Les Etats-Unis ont vivement condamné l'attaque qui a visé la capitale des Emirats arabes unis, a déclaré le conseiller à la sécurité nationale américaine, Jake Sullivan, ajoutant: "Notre attachement à la sécurité des Emirats est inébranlable et nous nous tenons aux côtés de nos partenaires émiratis contre toutes les menaces pesant sur

leur territoire". A Paris, le président français Emmanuel Macron a "condamné fermement" ces attaques et apporté son "soutien" à Abou Dhabi, a indiqué la présidence française, en précisant que la France restait "mobilisée en faveur d'une solution politique durable au Yémen".

Un peu plus tôt, le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian avait estimé que ces attaques menaçaient "la sécurité du territoire des Emirats et la stabilité de la région".

De son côté, le ministre britannique des Affaires étrangères, Liz Truss, a "condamné dans les termes les plus vigoureux" les attaques revendiquées par les Houthis contre l'aéroport international d'Abou Dhabi et la zone industrielle proche.

Le président sud-coréen, Moon Jae-in, s'est entretenu lui par téléphone avec le prince héritier d'Abou Dhabi, Mohammed ben Zayed Al Nahyane, et lui a exprimé ses condoléances pour les victimes.

Il a également exprimé ses "graves inquiétudes" face aux menaces contre la paix et la stabilité au Moyen-Orient, tout en condamnant l'attaque contre des civils. Plusieurs pays arabes

ont également condamné l'attaque. Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, la Tunisie a exprimé "sa sympathie et son entière solidarité avec les Emirats arabes unis et son rejet absolu de toutes les attaques visant la sécurité et la souveraineté de ce pays frère et de toutes les menaces qui compromettent la stabilité de toute la région et constituent une infraction flagrante des lois internationales".

A Beyrouth, plusieurs responsables libanais ont condamné ces attentats. Le Premier ministre, Najib Mikati, a déploré "une attaque" et "une agression" contre les Emirats arabes unis, et l'ancien Premier ministre, Saad Hariri, ainsi que le chef des Forces Libanaises (FL), Samir Geagea, ont pointé du doigt les Houthis.

Un communiqué du ministère irakien des Affaires étrangères a confirmé la position de l'Irak, "opposée à toute attaque dans la région et rejetant l'escalade", appelant à "résoudre les crises par des moyens pacifiques et par les négociations entre les parties concernées pour garantir la sécurité et la stabilité dans la région".

Les Etats-Unis condamnent l'attaque contre Abou Dhabi

Les Etats-Unis ont vivement condamné, lundi, l'attaque qui a visé la capitale des Emirats arabes unis (EAU), qui a fait au moins trois morts et six blessés.

Au lendemain de cette attaque, Jake Sullivan, conseiller à la sécurité nationale américaine, a déclaré que les Etats-Unis «condamnent fermement l'attaque terroriste perpétrée à Abou Dhabi».

Et d'ajouter : «Notre attachement à la sécurité des EAU est inébranlable et nous

nous tenons aux côtés de nos partenaires émiratis contre toutes les menaces pesant sur leur territoire». Le mouvement Ansarullah dit (Houthis) ont déclaré avoir mené une opération militaire «au cœur des Emirats arabes unis». Abou Dhabi a affirmé se réserver le droit de riposter à cette attaque, ajoutant qu'elle ne resterait pas impunie. Les Emirats sont membres de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite au Yémen depuis 2015. La Police d'Abou

Dhabi a annoncé que 3 personnes avaient trouvé la mort et 6 autres blessées dans un incendie qui s'était déclaré, lundi matin, dans la zone de «Mussafah» près des installations de stockage relevant de la Compagnie pétrolière émiratie (ADNOC) ayant entraîné l'explosion de 3 camions-citernes transportant du carburant. Un autre incendie s'est déclaré sur un nouveau chantier de construction à l'aéroport international d'Abou Dhabi.

Le secrétaire général des Nations unies condamne les attaques des Houthis

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a condamné lundi les attaques des Houthis contre un aéroport des Emirats arabes unis (EAU).

«Le secrétaire général condamne les attaques contre l'aéroport international d'Abou Dhabi et la zone industrielle

voisine, qui auraient fait plusieurs victimes civiles et ont été revendiquées par les Houthis», a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole d'Antonio Guterres, rappelant que les attaques contre les infrastructures civiles et les civils «sont interdites par le droit international humanitaire». Le chef

de l'ONU a exhorté toutes les parties à faire preuve d'un maximum de retenue et à éviter toute escalade dans un contexte de tensions accrues dans la région, soulignant qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit au Yémen. Enfin, a déclaré le porte-parole, le secrétaire général appelle toutes

les parties concernées à s'engager de manière constructive et sans conditions préalables avec son envoyé spécial, Hans Grundberg, et ses efforts de médiation dans le but de faire avancer le processus politique pour parvenir à un règlement négocié global et mettre fin au conflit au Yémen.

INDONÉSIE

Les députés approuvent la construction d'une nouvelle capitale à Bornéo

Le parlement indonésien a voté mardi une loi approuvant le transfert de la capitale de Jakarta, sur l'île densément peuplée de Java, vers Bornéo, île qui abrite l'une des plus grandes forêts tropicales au monde. La nouvelle capitale politique de l'archipel d'Asie du Sud-Est, baptisée «Nusantara», doit être construite à quelque 2.000 kilomètres de la capitale actuelle, qui devrait rester la capitale économique.

La chambre basse du Parlement indonésien a approuvé le cadre législatif du projet qui avait été annoncé par le président Joko Widodo en 2019.

Jakarta, une conurbation géante de plus de 30 millions d'habitants manque d'infrastructures, est affectée des embouteillages géants, un haut niveau de pollution et voit sa zone côtière s'enfoncer sous le niveau de la mer provoquant de fréquentes inondations. La nouvelle capitale

occupera plus de 56.000 hectares dans la province de Kalimantan Est, sur l'île de Bornéo, partagée entre l'Indonésie, la Malaisie et Brunei. Au total, plus de 256.000 hectares ont été réservés en vue d'une expansion du projet. Les premières marques de la nouvelle capitale montrent un projet utopiste de ville intelligente construite au milieu des arbres, mais peu de détails ont été confirmés à ce stade.

La construction du projet qui devait débuter dès 2020 a été ralentie par la pandémie. Elle devrait s'étaler en plusieurs étapes jusqu'en 2045.

Le président Joko Widodo a indiqué lundi que dans la nouvelle capitale «zéro émission», «les gens seront proches de toute destination, et pourront s'y rendre en vélo ou à pied». «Cette capitale aura des bureaux gouvernementaux» mais sera aussi «une nouvelle métropole intelligente

qui pourra attirer des talents internationaux et sera un centre pour l'innovation».

«Nusantara», qui signifie «archipel» en indonésien, a été choisi parmi une liste de 80 noms car il est reconnaissable facilement par les citoyens et facile à mémoriser, a expliqué lundi le ministre au Développement Suharso Monoarfa.

La future capitale sera gouvernée par l'Autorité gouvernementale pour la capitale, une nouvelle entité dirigée par un responsable nommé par le président pour un mandat de cinq ans, selon la loi adoptée par le parlement.

Un futur décret présidentiel détaillera le budget du projet évalué précédemment à quelque 33 milliards de dollars. En Asie, la Malaisie a également déménagé sa capitale administrative à Putra Jaya en 2003 tandis que la Birmanie a établi une nouvelle capitale en 2006 à Naypyidaw.

PALESTINE

Shtayyeh : «Nous espérons que les factions nationales fermeront la page de la division»

Le Premier ministre palestinien, Mohammed Shtayyeh, a exprimé lundi son espoir que les factions palestiniennes, qui participeront à une conférence unificatrice à Alger, «parviendraient à un consensus qui conduira à fermer la page de la division».

Dans son discours d'ouverture de la 143e session du gouvernement à Ramallah, le Premier ministre a déclaré : «Nous remercions la République algérienne pour son grand effort d'accueillir les sessions du dialogue national dans la capitale algérienne, avec la participation de toutes les factions nationales qui, nous l'espérons, parviendront à un consensus menant à la fermeture de la page de la division».

Il a ajouté «qu'en travaillant dans un esprit de partenariat national pour faire face aux défis politiques et économiques, nous formerons un gouvernement d'union nationale et nous travaillons avec nos amis dans le monde pour faire pression en faveur de la convocation d'une conférence de paix internationale qui permettrait à notre peuple d'obtenir ses droits légitimes, dont son droit à l'autodétermination. L'établissement d'un Etat indépendant avec El Qods pour capitale et le droit au retour pour les réfugiés».

A rappeler que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé en décembre dernier, l'organisation prochaine à Alger d'une conférence unificatrice des factions palestiniennes, un appel qui a été salué par son homologue palestinien, Mahmoud Abbas qui s'est félicité des efforts de l'Algérie visant à renforcer l'unité palestinienne.

Les factions palestiniennes ont, elles, qualifié cette initiative de «nouveau départ» vers la concrétisation de l'unité palestinienne.

NUCLÉAIRE Pourparlers russo-iraniens mercredi

Le président russe Vladimir Poutine recevra mercredi à Moscou son homologue iranien Ebrahim Raïssi pour des pourparlers autour notamment du dossier nucléaire, a annoncé mardi le Kremlin.

«Une attention particulière sera accordée à la mise en oeuvre du plan d'action global conjoint sur le programme nucléaire iranien» (PAGC), a indiqué la présidence russe dans un communiqué, relayé par des médias.

Les discussions porteront également sur «toute une série de questions liées à la coopération bilatérale, y compris la mise en oeuvre de projets conjoints dans le domaine commercial et économique, ainsi que de questions d'actualité internationale et régionale», selon la même source.

La Russie est -- aux côtés des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de la Chine, de la France et de l'Allemagne -- l'un des pays partie prenante à l'accord conclu en 2015 avec l'Iran sur son programme nucléaire.

Cet accord offrirait à Téhéran la levée d'une partie des sanctions internationales en échange d'une réduction drastique de ses ambitions dans le secteur nucléaire, placé sous le strict contrôle de l'ONU.

Mais après le retrait unilatéral des Américains de l'accord en 2018 sous la présidence de Donald Trump, Téhéran a progressivement abandonné ses engagements.

Les Etats-Unis ont en retour imposé des sanctions. Des pourparlers ont été relancés en novembre dernier à Vienne pour faire revenir Washington dans ce pacte et ramener Téhéran au respect de ses engagements. La Russie s'est dit «optimiste» vendredi au sujet de ces négociations internationales.

LA PIÈCE DE THÉÂTRE «HABIBI» Une synergie à trois voix pour dénoncer les violences de genres

La pièce de théâtre «Habibi», coproduite par la compagnie algérienne «Sindjab» de Bordj Ménaïel, suisse «Apsara», et le théâtre et la troupe «Thérap'Art» de Tunisie, sur les violences de genres, partira en tournée du 22 au 28 janvier dans six villes de l'est et du centre du pays, ont annoncé lundi à Alger, les concepteurs du spectacle.

Mis en scène par la Suisseuse Silvia Barreiros sur un texte de sa plume, le spectacle se voulant à visées pédagogique et didactique, a été, en partie, traduit par le dramaturge et metteur en scène Omar Fetmouche et pris comme support à l'organisation d'ateliers de formation, à Boumerdes notamment, qui ont abouti à la programmation d'une tournée dans plusieurs villes d'Algérie.

«Habibi», explique le metteur en scène dans un point de presse tenu lundi au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), traite de la détresse absolue d'une femme soumise au diktat du père, du mari, du frère ou encore du fils, qui l'ont réduite au silence, une omertà dont le voisinage est complice et à laquelle s'identifient d'autres femmes emmurées dans le conservatisme rétrograde et destructeur.

Dans sa salle de bain, sa seule échappatoire, croirait-elle, l'homme s'invite au cœur de ses ablutions, violant ainsi son intimité car se sentant en droit de tout faire, dans une dualité entre «Elle» et «Lui», qui met à nu les sociétés aux esprits étroits, ex-

clusivement masculines et dénonce ouvertement le tabou de cette suprématie qui n'a pas lieu d'être, héritage aveugle de la tradition ancestrale.

Rendu par une pléiade de comédiens tunisiens, le spectacle, coordonné par Omar Fetmouche, sera agrémenté d'un fond musical signé, Ondina Duany, d'une scénographie fonctionnelle de Kays Rostom, «réalisée à Alger selon les mesures et les normes des décors originaux», alors que les costumes et accessoires sont l'œuvre de Nawel Lasouad.

Ces expériences sont nécessaires, dans la mesure où elles permettent au Théâtre algérien de s'ouvrir sur ce qui se fait ailleurs», à travers des échanges qui poussent les jeunes comédiens à se surpasser pour «découvrir en eux, de nouvelles formes d'expression», ajoute le dramaturge Omar Fetmouche.

L'expérience entreprise par les jeunes comédiens algériens à Boumerdes, lors des ateliers organisés autour de l'œuvre de Silvia Barreiros sera capitalisée, selon Omar Fetmouche, qui compte en faire ressortir un nouveau spectacle. Fondateur du



Théâtre Sindjab de Bordj Ménaïel, Omar Fetmouche compte également s'investir dans le thé-

âtre thérapeutique, une expérience qu'il a déjà menée avec succès, dans nombre de villages

touchés par les incendies de forêt qui ont frappé plusieurs régions d'Algérie durant l'été dernier.

SKIKDA Réouverture du théâtre romain au public

Le théâtre romain de Skikda fermé pendant près de 17 ans en raison de travaux de restauration a été officiellement ouvert au public, a-t-on appris lundi du directeur local de la culture et des arts, Zakaria Boudiaf.

La réouverture de ce site culturel, a précisé à l'APS la même responsable, a coïncidé avec la célébration du nouvel an amazigh, ce qui permettra au public et aux touristes de visiter le théâtre romain, situé au cœur de la ville de Skikda.

Il a ajouté que le théâtre romain de Skikda a été mis, dans une première phase, à la disposition de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEB), afin que les visiteurs puissent bénéficier de visites guidées en présence d'un guide et d'un archéologue, précisant que le théâtre romain sera ouvert au public pendant l'hiver de 08H00 à 16H00.

M. Boudiaf a également relevé que la réouverture du théâtre romain est réservée uniquement aux visites touristiques, avec la possibilité d'accueillir dans le futur des activités culturelles en présence du public.

Le théâtre romain de Russicada qui possède de nombreuses similitudes avec ceux de Tingmad (wilaya de Batna), Djemila (wilaya de Sétif), M'daourouche (wilaya de Souk Ahras) et Tipasa, surplombe la mer et constitue l'un des plus grands et des plus spacieux théâtres construits par les Romains en Afrique du nord avec une architecture inspirée du théâtre grec.

Bâti avec de grosses pierres sur le flanc d'une montagne sous l'ère de l'empereur Hadrien, le théâtre romain occupe une superficie de 4 900 m2 et peut accueillir plus de 6 000 spectateurs.

Selon des récits historiques, le théâtre romain a été construit grâce aux dons de l'écrivain Emilien Beltour, avant que l'administration française ne détruise certaines parties de ce monument pour construire un lycée.

EGYPTE Plus de 1.000 éditeurs assisteront au 53ème Salon international du livre au Caire

Au total 1.067 éditeurs de 51 pays participeront à la 53ème édition du Salon international du livre du Caire (CIBF) plus tard en janvier, a fait savoir lundi la ministre égyptienne de la Culture, Inas Abdel-Dayem. Ce salon du livre aura lieu au Centre d'expositions international d'Egypte du 26 janvier au 7 février, et aura pour invité d'honneur la Grèce, a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse au Caire, la capitale du pays. Cette édition sera marquée par le lance-

ment d'un projet de livre numérique de l'Autorité générale égyptienne du livre, a-t-elle déclaré, ajoutant que les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle seraient utilisées pour la première fois à l'occasion de ce salon.

Fondé en 1969, le CIBF est considéré comme le plus grand et le plus ancien des salons du livre au Moyen-Orient, et le second au monde après la Foire du Livre de Francfort en Allemagne.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Ain Defla
Direction des équipements publics
Numéro d'identification Fiscale (NIF) 099944019061117
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES
N° 02/2022**

La direction des équipements publics de la wilaya de Ain Defla dont le siège social est au Rue KALOUAZ Moussa - Ain Defla lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'un groupe scolaire type "D" à Hay Mazouni commune de Ain Defla pour le lot restant:

LOT N°03: 06 SALLES DE CLASSES.

- Seules les entreprises qualifiées dans le domaine BTPI et qui possède un certificat de qualification et de classification professionnelle activité principal en travaux bâtiment catégorie II ou plus valide et ayant réalisé un moyen des chiffres d'affaires des trois dernières années du soumissionnaire supérieur ou égale à 10 000 000,00 DA et un projet en TCE ou gros œuvres d'un équipement classe dans la catégorie "B" ou plus ou projet de logement (plus de 11 logements) ou un projet dont les travaux sont de même nature du présent cahier des charges Pour Le Lot N°03 peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics, Bureau de retrait des cahiers des charges (N°14 au 1^{er} étage), Rue de KALOUAZ MOUSSA, Ain-Defla. A titre gratuit.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 11 page 06 et 07 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges sont notamment:

A- Dossier de candidature :

- 1- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire ;
- 2- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;
- 3- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle demandée pour les entreprises qualifiées dans le domaine BTPI

B- Offre Technique :

- 1- La déclaration à soucrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée et datée par le soumissionnaire,
- 2- Le bordereau des prix unitaires d'ouvrage renseigné en chiffre et en lettre, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- 3- Le planning d'exécution des travaux, établi en fonction du délai de réalisation proposé (Signé par le soumissionnaire)

C- Offre Financière Comprendra :

- 1- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, datée et signée par le soumissionnaire,
- 2- Le bordereau des prix unitaires d'ouvrage renseigné en chiffre et en lettre, signé et cacheté par le soumissionnaire.

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigés par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes fermées et cachetées, une enveloppe contenant « dossier de candidature », une enveloppe contenant « l'offre technique » et une enveloppe contenant « l'offre financière ».

Les trois enveloppes (candidature, technique et financière) seront mises sous pli anonyme et fermé et qui porte la mention suivante :

A
Monsieur le Directeur des Equipements Publics
« Soumission à ne pas ouvrir » que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2022
la réalisation d'un groupe scolaire type "D" à Hay Mazouni commune de AIN DEFILA:
(Lot N°.....) (à préciser le lot concerné)

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.
La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00 mn, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, et déposée auprès de la direction des équipements publics bureau N°08 au 1^{er} étage sise au Rue de KALOUAZ MOUSSA Ain Defla.
La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (3) mois à compter de la date de dépôt des offres.
Le présent avis d'appel d'offre tiendra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la date de dépôt des offres à Treize heures (13h00) au siège de la direction des équipements publics bureau N°08 au 1^{er} étage sise au Rue de KALOUAZ MOUSSA Ain Defla. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même endroit.

DK NEWS

Ancp : 2216001125 du 19/01/2022

ETATS-UNIS

Les compagnies aériennes s'alarment du «chaos» si la 5G n'est pas limitée

Les patrons de dix compagnies aériennes américaines se sont alarmés lundi auprès des autorités des Etats-Unis du potentiel «chaos» que représenterait le déploiement de la technologie d'internet mobile ultrarapide 5G autour des aéroports.

«Une intervention immédiate est nécessaire pour empêcher une importante perturbation opérationnelle pour les passagers, les transporteurs, les chaînes d'approvisionnement et la livraison de fournitures médicales essentielles», écrivent-ils à deux jours de l'entrée en service prévue de la 5G.

Les acteurs du secteur aérien aux Etats-Unis s'inquiètent des conséquences de la 5G sur les avions en raison de possibles perturbations sur les instruments de bord.

«Sur une journée comme hier (dimanche), plus de 1.100 vols et

100.000 passagers seraient sujets à des annulations, détours, ou retards», redoutent notamment les patrons des compagnies American Airlines, Delta, ou encore Southwest, mais également ceux des divisions aériennes des géants de la logistique FedEx et UPS.

«Compte tenu du faible temps restant et de l'importance de cette calamité économique complètement évitable, nous demandons respectueusement que vous souteniez et preniez toutes les actions nécessaires pour que la 5G soit déployée à l'exception de quand les tours sont trop

proches des tarmacs des aéroports», demandent-ils au gouvernement américain, à l'agence de sécurité aérienne, la FAA, et au gendarme des télécoms, la FCC.

«Ils souhaitent ainsi une pause, «jusqu'à ce que la FAA puisse déterminer comment ce déploiement peut être accompli en toute sécurité sans perturbation catastrophique».

Début janvier les compagnies aériennes avaient obtenu un nouveau délai, jusqu'à mercredi, pour le déploiement des nouvelles bandes de fréquence.

Elles menaçaient, via leur fédé-

ration Airlines 4 America, de poursuivre en justice les géants des télécommunications AT&T et Verizon afin d'obtenir ce délai et des modifications techniques dans le déploiement de la dernière génération d'internet mobile ultrarapide.

Des bandes de fréquence 3,7-3,8 GHz ont été attribuées à AT&T et Verizon en février 2021 à l'issue d'un appel d'offres de plusieurs dizaines de milliards de dollars.

Face à des inquiétudes sur de potentiels problèmes d'interférence avec les appareils mesurant l'altitude dans les avions, la FAA avait émis de

nouvelles directives limitant l'utilisation de ces appareils de bord dans certaines situations.

Mais les compagnies aériennes américaines se sont élevées contre les potentiels coûts induits, et ont appelé les autorités à trouver rapidement une solution.

En décembre, les avionneurs européens Airbus et américain Boeing avaient eux aussi exprimé leur «inquiétude» au sujet de possibles perturbations sur des instruments de bord de leurs appareils par la 5G, dans une lettre au ministère américain des Transports.

CLIMAT

Ne touchez pas au rayonnement solaire, plaident des experts

Les projets de géoingénierie solaire destinés à refroidir la surface de la Terre et limiter le réchauffement climatique sont potentiellement dangereux et devraient être bloqués par les gouvernements, plaident 60 experts et scientifiques dans une lettre publiée lundi.

Injecter des milliards de particules de soufre dans la couche supérieure de l'atmosphère — un des projets les plus controversés de modification intentionnelle des rayonnements solaires — pourrait renvoyer une partie des rayons du soleil, mais les effets secondaires risquent de dépasser les bénéfices, insiste cette lettre ouverte accompagnée d'un texte dans la revue WIREs Climate Change. «Le déploiement de la géoingénierie solaire ne peut pas être géré au niveau mondial de manière juste, inclusive et efficace.

Nous appelons donc les gouvernements,

l'ONU et autres acteurs à prendre des mesures politiques immédiates pour empêcher la normalisation de la géoingénierie solaire en tant qu'option contre le réchauffement», écrivent les signataires.

La planète a gagné environ +1,1 C depuis l'ère pré-industrielle, entraînant déjà une multiplication des canicules, inondations ou tempêtes. Le monde s'est engagé à limiter ce réchauffement bien en deçà de +2 C, +1,5 C si possible, mais les experts climat de l'ONU (Giec) estiment que le seuil de +1,5 C pourrait déjà être atteint autour de 2030.

Et face à l'échec à réduire les émissions de CO2 responsables du réchauffement, certains responsables politiques soutiennent désormais la géoingénierie, pour gagner du temps.

Les scientifiques savent depuis longtemps qu'injecter d'importants volumes de particules

réfléchissantes dans la couche supérieure de l'atmosphère pourrait refroidir la planète.

Les projections de l'éruption du volcan Pinatubo aux Philippines en 1991 avaient d'ailleurs réduit la température moyenne de la surface de la Terre pendant un an. Mais la lettre ouverte met surtout en avant les risques.

Une modification intentionnelle des rayonnements solaires pourrait par exemple perturber le régime des moussons en Asie du Sud et dans l'ouest de l'Afrique et pourrait ainsi détruire les cultures dont des centaines de millions de personnes dépendent, selon des études déjà publiées.

Et si la modification des rayonnements prenait fin «pour une raison quelconque, il est très probable que la température de la surface augmenterait rapidement», estime le Giec.

De plus, cette tech nologie n'empêcherait

pas le CO2 de continuer à s'accumuler dans l'atmosphère. Les signataires, comme le professeur Aarti Gupta de l'université néerlandaise de Wageningen ou le président de l'Agence allemande de l'environnement Dirk Messner, s'inquiètent également du risque de créer un faux espoir de solution face au réchauffement, ce qui pourrait «dissuader les gouvernements, les entreprises et les sociétés de faire tout leur possible pour parvenir à la neutralité carbone dès que possible».

Enfin, les experts soulignent l'absence de gouvernance pour surveiller ces projets. Alors la lettre ouverte appelle à un «accord international de non utilisation» qui bloquerait le financement, l'expérimentation et l'octroi de brevets à ces technologies, sans pour autant mettre un terme aux recherches scientifiques.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DJELFA

DAÏRA AIN OUSSERA

COMMUNE AIN OUSSERA

NIF DE LA COMMUNE: 0957.1731.90565.13

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 06/2022

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou EL Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public- Le président de l'APC de la commune d'Ain oussera lance un Avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour:

Réalisation des gradins au stade communal

CONDITIONS DE PARTICIPATION : La soumission est ouverte aux entreprises qui répondent aux conditions suivantes :

1- certificat de qualification et de classification demandée activité principale Travaux Bâtiments catégorie (04) et plus.

2- Deux attestations d'exécutions au maximum en travaux des Bâtiments en montant total: 25.000.000.00 DA ou plus à partir d'année 2017 avec deux PV de réceptions provisoires.

3- Les bilans ou C20 détaillée du chiffre d'affaires un minimum de chiffre d'affaire moyen durant l'ensemble des trois (03) dernières années (2018-2019-2020) supérieure ou égale 50.000.000.00 DA.

- Les sociétés intéressées par le présent avis et répondant à la condition d'éligibilités peuvent retirer le cahier de charge auprès du service marchés de l'APC D'AIN OUSSERA (Annexe Mohamed Boudiaf) RN 40B, contre paiement de la somme de 5.000.00 DA frais participation, Les offres seront accompagnées des pièces réglementaire en cours de validité et déposées au niveau du secrétariat particulière la commune d'Ain oussera au siège principal de la commune de Ain oussera quartier Mohamed saïfi RN 01.

- La date limite de dépôt des offres est fixés a 10 jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel dans les quotidiens nationaux (08:00 h à 12:00 h).

- Les offres doivent être contenue dans trois (03) enveloppes distinctes portant la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas et introduites dans une enveloppe extérieure fermée strictement anonyme et portant que la mention suivante:

A monsieur le président de l'APC de la commune d'Ain oussera

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°: /2022

Projet:

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les documents de chaque enveloppe doivent être isolés les uns des autres comme suit:

1/ Dossier de candidature:

1- déclaration de candidature dument remplie, datée et signée.

2- déclaration de probité du ment remplie, datée et signée.

3- copie de statut de l'entreprise.

4- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.

5- une copie de la dépendance du certificat d'entreprise.

6- capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans ou C20 détaillée du chiffre d'affaires un minimum de chiffre d'affaire moyen durant l'ensemble des trois (03) dernières années (2018-2019-2020) supérieure ou égale 50.000.000.00 DA.

7- **capacités techniques :** moyens humains et matériels et références professionnelles (Deux attestations d'exécutions au maximum en travaux des Bâtiments en montant total: 25.000.000.00 DA ou plus à partir d'année 2017 avec deux PV de réceptions provisoires).

8- copie de certificat de qualification et de classification demandée activité principale Travaux bâtiment catégorie (04) et plus.

9- copie de registre commerce légalisé de CNRC, moins des 03 mois.

10- Numéro d'identification fiscal (NIF).

11- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2020.

12- extrait de rôle apuré en cours de validité néant ou échéancier (copie).

13- Mise à jour de la (CNAS-CASNOS-CACOBATPH) copies et en cours à la date d'ouverture des plis.

2/ Offre technique:

1- déclaration à souscrire dument rempli, datée et signée.

2- mémoire technique justificatif.

3- Cahier des charges (signée et paraphée) portant à la dernière page, la mention manuscrite

« lu et accepté ».

3/ Offre financière:

1- la lettre de soumission dument rempli, datée et signée.

2- le détail estimatif et quantitatif

3- le bordereau des prix unitaire

4- Reçu de paiement droit participation

NB: Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 100 jours à partir de la date la première parution du présent avis d'appel dans les quotidiens nationaux, il sont invités à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14.00 h au siège principal de la commune de Ain oussera quartier Mohamed saïfi, au cas où la journée d'ouverture coïncide avec une journée férié, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jours ouvrable suivant et la même heure.

JM ORAN-2022

La retransmission télévisée de l'évènement objet d'une réunion wali-DG de l'EPTV

Le plan d'action à suivre pour faciliter la tâche des équipes de la Télévision chargées de couvrir les différentes compétitions sportives comptant pour la 19e édition des Jeux Méditerranéens (JM) prévue à Oran l'été prochain, a fait l'objet d'une réunion au siège de la wilaya, a-t-on appris, mardi, auprès des services de cette collectivité locale.

Tenue lundi soir et présidée par le Wali d'Oran, Saïd Sayoud, en présence, entre autres, du directeur général de l'Entreprise publique de la télévision algérienne (EPTV) Chaabane Lounakel, cette réunion a été l'occasion pour le wali afin de s'engager à «mettre tous les moyens et réunir toutes les conditions professionnelles requises pour permettre aux équipes techniques chargées de la couverture de l'évènement d'assurer leur mission de la meilleure manière», a-t-on précisé.

Le comité d'organisation des JM accorde une grande importance à la couverture télévisée des épreuves de la manifestation méditerranéenne, d'autant que le cahier des charges établi par le Comité International des Jeux exige la retransmission en direct des compétitions de la manifestation sportive pour une durée de pas moins de 80 heures et en haute définition (HD), rappelle-t-on. Le commissaire aux JM, Mohamed Aziz Derouaz a re-



connu, dans un précédent entretien accordé à l'APS, avoir enregistré un retard en matière de préparation des Jeux sur le plan technologique, lié essentiellement à la transmission télévisée du rendez-vous, un retard que les différents intervenants s'attellent à rattraper depuis plusieurs semaines. Il faut également rappeler que la délégation du Comité International des JM avait souligné, lors du forum

tenu à Oran en décembre dernier dans le cadre de la préparation de la 19e édition des Jeux, la nécessité d'accorder une grande importance à la couverture télévisée du rendez-vous pour lui assurer un franc succès.

L'Algérie, qui accueille pour la deuxième fois de son histoire cet évènement après la septième édition en 1975 à Alger, sera la capitale de la Méditerranée du 25 juin au 5 juillet 2022.

JM-2022 (TESTS-ÉVÉNEMENTS)

Les championnats d'Afrique de judo fixés du 26 au 29 mai à Oran

La Fédération internationale de judo (IJF) a approuvé le déroulement à Oran de la 43e édition des Championnats d'Afrique (messieurs/dames) du 26 au 29 mai 2022, selon le calendrier des compétitions internationales de l'année en cours, publié mardi sur le site officiel de cette instance sportive mondiale.

Prévue au Centre des conventions «Mohamed-Benahmed», l'épreuve s'inscrit également dans le cadre des compétitions expérimentales (test-événements) en prévision de la 19e édition des Jeux Méditerranéens (JM) qui se déroulera à Oran du 25 juin au 5 juillet 2022. Les prochains championnats d'Afrique de judo seront précédés par une première édition des mêmes

championnats dédiée aux vétérans. Elle aura également lieu sur le même site, à savoir, le Centre des conventions d'Oran qui sera le théâtre des épreuves de pas moins de sept (7) disciplines sportives lors des JM. Les derniers Championnats d'Afrique de judo, organisés par l'Algérie, remontent au début de l'année 2000. Il s'agissait de la 22e édition de cette compétition, abritée par la salle Harcha-Hacène (Alger) entre le 9 et le 14 mai 2000, rappelle-t-on. A la fin du tournoi, l'Algérie avait été sacrée avec 4 or, 3 argent et 3 bronze, devant la Tunisie (3 or, 3 argent et 9 bronze), au moment où l'Égypte avait complété le podium, avec 3 or, 2 argent et 5 bronze, rappelle-t-on.

JO-2022

La Chine annule la vente des billets mais invitera des spectateurs

Le comité d'organisation des JO d'hiver de Pékin a annoncé lundi annuler son projet de vendre des tickets au grand public, en raison de la situation épidémiologique, tout en promettant d'accueillir des spectateurs sur invitation.

Il était jusqu'ici prévu que les personnes résidant en Chine puissent acheter des billets et assister aux Jeux (4-20 février). Les spectateurs venant de l'étranger n'avaient déjà aucun moyen d'assister aux compétitions.

"Étant donné que la situation en matière épidémiologique est encore ardue et compliquée dans le pays, où plusieurs villes sont aux prises avec des foyers de Covid-19 ces dernières semaines, le comité d'organisation a annulé la vente de tickets. "Afin de protéger la santé et la sécurité du personnel et des spectateurs (...), il a été décidé d'ajuster le plan initial (et à la place) d'organiser la venue de spectateurs sur les sites (de compétition)", a-t-il indiqué dans un communiqué.

Le comité d'organisation n'a pas précisé comment ces per-



sonnes seront sélectionnées ni si elles devront effectuer une quarantaine avant de se rendre dans les stades et au bord des pistes de ski. Selon certaines sources, des invitations pourraient notamment être données à des fonctionnaires ou des employés d'entreprises publiques. La Chine, où le coronavirus a été détecté pour la première fois fin 2019, a réussi depuis le printemps 2020 à éradiquer presque complètement le Covid-19 sur son sol.

La vie est quasi-normale grâce à des mesures drastiques: longues quarantaines obligatoires à l'arri-

vé sur le territoire, confinements ciblés, dépistages massifs, applications mobiles de suivi des déplacements et limitation drastique des vols internationaux. Mais la Chine fait face ces dernières semaines à plusieurs foyers. Extrêmement limités, ils mobilisent cependant les autorités sanitaires, désireuses d'éviter toute contagion d'ampleur avec les JO d'hiver. Athlètes, officiels et personnel commencent à arriver à Pékin en prévision des Jeux. Ils intègrent immédiatement une bulle sanitaire qui les sépare du reste de la population.

TENNIS DE TABLE

Le championnat d'Algérie Open-Jeunes à Chéraga les 21 et 22 janvier

La 3e édition du championnat d'Algérie-Open de tennis de table, réservée aux catégories "Jeunes" (U11, U15 et U19) se déroulera les 21 et 22 janvier à Chéraga (Alger), en prévision de la participation au championnat d'Afrique prévu en avril prochain à Madagascar, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FATT).

Près de 250 joueurs de différentes catégories (filles et garçons) représentant diverses ligues de wilaya sont annoncés à cette compétition nationale, selon le président de la FATT, Toufik Ailem, qui précise que ce rendez-vous, organisé de concert avec la Ligue de wilaya d'Alger, entre dans le cadre du programme d'activités sportives de la saison 2021-2022. "Nous espérons que ce championnat soit d'un bon niveau et nous permettra de déceler les jeunes talents susceptibles d'intégrer les sélections nationales pour les pro-

chaines compétitions internationales dont les championnats d'Afriques-jeunes, prévus avril prochain à Madagascar où nous ambitionnons de bien défendre les couleurs nationales", a indiqué Toufik Ailem.

Sur le plan sanitaire, et en raison de la Covid-19, le responsable a fait savoir que toutes les mesures ont été prises, y compris un strict protocole sanitaire, en vue d'une bonne organisation de cette compétition nationale", a-t-il souligné, ajoutant que l'application du protocole sanitaire sera supervisée par Dr Nabila Cherifi qui a déjà acquis une expérience en la matière, et ce pour avoir contribué, dans son domaine, à la réussite des compétitions précédemment organisées. Les athlètes qui s'illustreront dans ce championnat Open, seront retenus pour effectuer un stage de préparation en vue des prochaines compétitions internationales.

HAND - CAN FÉMININE (JUNIORS)

L'Algérie hérite du groupe B avec le pays organisateur, la Guinée



Le tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations (Juniors filles) de handball, prévue du 26 février au 7 mars à Conakry, a placé l'Algérie dans le groupe B aux côtés du pays organisateur, la Guinée, du Nigeria et de la Gambie.

Le groupe A du tournoi est composé de l'Angola, de l'Égypte, de la Zambie et du Burkina Faso, selon les résultats du tirage au sort dévoilés par la Confédération africaine de handball (CAHB). Chez les cadettes, dont le tournoi est prévu du 17 au 27 février dans la capi-

taile guinéenne, les organisateurs ont choisi une formule avec une seule poule composée de la Guinée (organisateur), de l'Algérie, de l'Égypte, de la Sierra Leone et de la Guinée Bissau. La Coupe d'Afrique des nations juniors est qualificative pour le Championnat du monde de la catégorie prévu du 21 juin au 7 juillet 2022, alors que la CAN cadettes est qualificative pour le Mondial-2022 en Géorgie, du 2 au 14 août. Le calendrier des rencontres sera communiqué ultérieurement, précise la CAHB.

OPEN D'AUSTRALIE

Match phénoménal de l'Écossais Murray pour se qualifier

Le tennismen écossais, Andy Murray a encore livré un énorme combat pour battre, en 3h52, le Géorgien Nikoloz Basilashvili (23e) 6-1, 3-6, 6-4, 6-7 (5/7), 6-4, mardi au 1er tour de l'Open d'Australie.

Murray, 113e mondial et bénéficiaire d'une invitation, a conclu sur sa 3e balle de match pour son retour à Melbourne après son élimination au 1er tour en 2019. Au prochain tour, l'Écossais, âgé de 34 ans et avec une prothèse à la hanche, affrontera le Japonais Taro Daniel (120e et issu des qualifications).

La semaine dernière, l'ex-N.1 mondial avait atteint à Sydney la finale d'un tournoi ATP pour la première fois depuis son 46e et dernier titre, décroché à Anvers en octobre 2019, mais avait perdu contre le Russe Aslan Karatsev (20e mondial). Bénéficiant du soutien bruyant et inconditionnel du public de la John Cain Arena en fusion, Murray a de nouveau su trouver mardi les ressources qui forgent sa légende depuis ses débuts sur le circuit en 2005.

L'année dernière, il avait atteint le 3e tour à Wimbledon où il s'est imposé en 2013 et 2016 à l'époque où il formait le Big 4 avec Roger Federer, Rafael Nadal et Novak Djokovic. Il avait déjà battu Basilashvili au 1er tour sur le gazon britannique avant de livrer un combat titanique pour écarter l'Allemand Oscar Otte en cinq sets au 2e.

À l'US Open fin août, il avait été éliminé dès le premier tour par Stefanos Tsitsipas mais non sans l'avoir poussé au 5e set également. À Melbourne, Murray n'avait plus dépassé le 1er tour depuis sa défaite en 8e en 2017. Mais il n'y avait joué qu'une fois depuis, en 2019.



COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CAN-2021

GR.E - ALGÉRIE Les "Verts" à l'heure des calculs

En mauvaise posture au terme des deux premières journées (Gr.E) de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février), l'équipe nationale devra battre la Côte d'Ivoire jeudi au stade de Japoma (17h00), pour espérer arracher sa qualification en 1/8es de finale de l'épreuve.

Néanmoins, les probabilités de qualification sont soumises aux règlements de la CAN-2021, notamment les articles 74 et 75, évoquant le cas d'égalité entre deux ou trois équipes du groupe.

Dans tous les cas, les champions d'Afrique doivent impérativement l'emporter par plus d'un but d'écart pour espérer arracher leur qualification aux 1/8es de finale de cette 33e édition, sans attendre l'issue de l'autre match du groupe E : Sierra-Leone - Guinée équatoriale, prévu également jeudi au même horaire au stade de Limbé.

Le destin des joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi est toujours entre leurs mains.

Seulement, il y'a une probabilité qui mettrait les "Verts" dans un scénario d'attente, c'est celui de battre les Ivoiriens par un 1 à 0, et que le match de Limbé se termine par un nul, ce qui mettrait la Côte d'Ivoire, l'Algérie, et la Guinée équatoriale à égalité parfaite (points et différence de buts, ndlr).

Selon le règlement 74.2 de la compétition, en cas d'égalité de points entre plus de deux équipes à l'issue des matches de groupe, les équipes seront départagées selon les cri-



ters suivants : le plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres entre les équipes concernées, la meilleure différence de buts dans les rencontres entre les équipes concernées, le plus grand nombre de buts marqués dans les rencontres entre les équipes concernées.

En cas d'égalité parfaite entre les équipes, un tirage au sort sera effectué par la commission d'organisation, pour déterminer le 1e, le 2e, et le 3e du groupe E.

Dans le cas où l'Algérie serait tirée au sort à la troisième place, elle a de fortes chances de figurer parmi les quatre meil-

leurs troisièmes des six groupes, elle hériterait du leader du groupe A (le Cameroun à Yaoundé) ou celui du groupe D (le Nigeria à Garoua).

Terminer 2e de son groupe, l'équipe nationale affrontera le leader du groupe F à Limbé (Gambie, Mali, ou Tunisie).

Selon l'article 75.4 du règlement de la CAN-2021, les quatre meilleures équipes finissant à la troisième place de leur groupe seront déterminées comme suit : le plus grand nombre de points obtenus après tous les matches de groupes, la différence de buts de tous les matches de groupes, le plus grand nombre de

buts marqués dans tous les matches de groupes, et éventuellement un tirage au sort par la commission d'organisation.

Un match nul ou une défaite des Algériens tuerait définitivement leurs espoirs de qualification pour les 1/8es de finale, et les priverait de poursuivre l'aventure et surtout la défense de leur titre.

Au terme de la 2e journée, la Côte d'Ivoire occupe la tête du classement avec 4 points, devant la Guinée équatoriale (3 pts).

La Sierra-Leone suit à la 3e place (2 pts), alors que l'Algérie ferme la marche avec un seul point.

Zerrouki reprend l'entraînement collectif, Benlamri ménagé

L'équipe nationale de football, a effectué lundi en fin d'après-midi une séance d'entraînement, à huis clos, à l'annexe sud du stade de Japoma à Douala, au lendemain de la surprenante défaite concédée dimanche soir face à la Guinée équatoriale (0-1), pour le compte de la 2e journée (Gr.E) de la CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

Soumis à un travail spécifique depuis l'arrivée des Verts au Cameroun, le milieu de terrain Ramiz Zerrouki a pris part à son premier entraînement collectif, contrairement à Adam Ounas, toujours absent.

Sorti sur blessure dimanche soir face au "Nzalang Nacional", le défenseur central Djamel Benlamri, victime d'une elongation musculaire, a également enregistré sa présence, mais il a été ménagé, en attendant l'avis du staff médical. Sa participation jeudi face à la Côte d'Ivoire à Douala (17h00) est plus qu'incertaine.

L'autre défenseur Abdelkader Bedrane, qui revient d'une légère blessure au genou, s'est entraîné à l'écart du groupe.

Les joueurs titularisés la veille face à la Guinée équatoriale ont effectué une séance de récupération, avant de quitter les lieux, pour laisser place aux remplaçants continuer le travail, sous la conduite du sélectionneur Djamel Belmadi.

Avant le début de la séance, Belmadi s'est isolé durant plusieurs minutes avec le capitaine Riyad Mahrez et l'attaquant Islam Slimani, où il a eu une longue discussion avec eux, et certainement revenir sur les imperfections, notamment offensives, décelées la veille face à la Guinée équatoriale.

A noter que le président de la Fédération algérienne (FAF) Amara Charaf-Eddine n'a toujours pas assisté à la moindre séance d'entraînement des champions d'Afrique depuis le début de la compétition.

Accrochée d'entrée mardi dernier par la Sierra-Leone (0-0), l'équipe nationale s'est faite piéger par les Equato-guiniens (0-1), qui ont réussi l'exploit de mettre à la série d'invincibilité de 35 matches des champions d'Afrique, enclenchée depuis 2018.

Fermant la marche du groupe E avec un seul point, l'Algérie devra impérativement l'emporter jeudi au stade de Japoma (17h00) face au leader la Côte d'Ivoire (4 pts) pour espérer arracher sa qualification aux 1/8es de finale.

L'autre match de cette poule opposera la Sierra-Leone (2 pts) à la Guinée équatoriale (3 pts), le même jour au stade de Limbé (17h00).

Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifieront aux huitièmes de finale de la CAN-2021.

CÔTE D'IVOIRE

Beaumelle : " Cela va être un match forcément explosif contre l'Algérie"

Le sélectionneur de la Côte d'Ivoire Patrice Beaumelle a qualifié d'"explosif" le prochain match des Eléphants face à l'Algérie jeudi à 17h00 au stade Japoma de Douala pour le compte de la troisième journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des Nations de football.

" Cela va être un match forcément explosif, mais ce sera pareil entre la Sierra Leone et la Guinée équatoriale.

Cela montre que notre première victoire devant la Guinée équatoriale n'était aussi facile que cela parce qu'elle a montré un bel état d'esprit contre l'Algérie.

Cela montre qu'on est dans une poule équilibrée et qu'en Coupe d'Afrique, tous les détails comptent.

A nous de corriger les détails. Sincèrement, il faut garder cet état d'esprit" a déclaré Beaumelle au site officiel de la FIF.

Tenue en échec par la Sierra Leone (2-2), la Côte d'Ivoire est toujours en tête du groupe E avec quatre points mais n'est pas encore qualifiée pour les 8e de finale.

Il s'agit d'un point face aux Champions d'Afrique algériens pour passer. Une défaite jeudi

contre les hommes de Djamel Belmadi serait synonyme d'une élimination précoce du tournoi.

Le technicien français ne semble nullement affecté par le nul concédé par les Eléphants au bout du temps additionnel sur une énorme bourde de son gardien Sangaré.

"J'ai beaucoup apprécié le match devant la Sierra Leone. Si on arrive à corriger ces petits détails, on a encore une grosse marge de progression. On doit se rassurer. C'est vraiment le mot. C'est de rassurer dans tout ce qu'on fait. On doit le faire quasiment parfait. Il manque ce petit point de détail. Cela va être un match explosif, sous tension. C'est la Coupe d'Afrique des Nations. Je n'ai jamais connu un match facile dans mes sept Coupes d'Afrique des Nations. On va bien récupérer." a-t-il souligné. L'ancien adjoint d'Herve Renard sacré avec la Zambie a estimé que son groupe est bien armé pour aller le plus loin possible dans cette CAN.

"Le moral est bon malgré tout. Malgré ces événements malheureux qui viennent autour de l'équipe, on est dans notre bulle.

J'ai le sentiment qu'il y a une force en nous contre ces événements difficiles. Une force positive. J'ai le sentiment qu'on va aller loin dans cette compétition". Interrogé sur l'état de santé des deux blessés, Sangaré Badra Ali et Eric Bailly, le coach des Eléphants de Côte d'Ivoire a répondu que les deux joueurs sont pris en charge par le médecin.

"Concernant Eric Bailly, il a eu un choc à la tête. Le joueur a été automatiquement pris en charge par le Médecin. Il a eu aussi des points de suture au niveau de la lèvre." a-t-il expliqué.

"Pour le cas de Sangaré Badra Ali, il est allé faire des examens pour son genou. Aujourd'hui, tout est sous contrôle. Il semblerait que ce soit en bonne voie. On va rester vigilant. En observation, on a encore trois jours pour voir l'évolution et le rétablissement de nos deux joueurs.

Il y a aussi Wilfried Zaha qui a eu un problème à l'épaule. Ils sont pris en charge. Ils sont en salle de soin pour essayer de se soigner le mieux et le plus rapidement possible." a-t-il ajouté.

CÔTE D'IVOIRE

Nicolas Pépé : " Nous avons un gros match contre l'Algérie"

L'attaquant de la Côte d'Ivoire Nicola Pépé, désigné homme de match lors du nul concédé par les Eléphants face à la Sierra Leone (2-2), dimanche à Douala, s'attend à "un gros match" face à l'Algérie jeudi prochain pour le compte de la troisième et ultime journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des Nations de football qui se déroule au Cameroun.

"Remporter ce trophée, c'est bien. Mais ce soir (dimanche), on souhaitait rentrer avec les trois points pour être qualifié pour le deuxième tour. On a un gros match contre l'Algérie. Nous avons eu des occasions pour marquer le troisième but pour nous mettre à l'abri. Cela n'a pas été possible avec cette erreur. Nous allons travailler. Nous avons un gros match contre l'Algérie. Le football en Europe et en Afrique n'est pas le même", a déclaré Pépé après la réception de son prix.

L'attaquant d'Arsenal a inscrit le second but des Eléphants contre la Sierra Leone et croyait avoir donné le succès à la Côte d'Ivoire. Mais le but gag encaissé à la 93e a complètement changé le tournant du match.

Certes, la Côte d'Ivoire est toujours en tête du groupe E avec quatre points mais n'est pas encore qualifiée pour les 8e de finale. Ils auront besoin d'un point face aux Champions d'Afrique algériens pour passer. Une défaite jeudi contre les hommes de Djamel Belmadi serait synonyme d'une élimination précoce du tournoi.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE Le NAHD débouté dans l'affaire Deghmoum

Le NA Hussein Dey a été débouté par la Ligue de football professionnel dans l'affaire Abderrahim Deghmoum : le joueur de l'Entente de Sétif, contre lequel il avait formulé des réserves le 15 janvier courant, à l'occasion de la 13e journée de Ligue 1, ayant vu les deux clubs se neutraliser (0-0) au stade du 20-Août 1955 (Alger).

"La LFP a rejeté les réserves formulées par le NA Hussein Dey contre la participation du joueur de l'ES Sétif, Abderrahim Deghmoum, en infligeant une amende de 50.000 DA au Nasria" a indiqué l'instance dans un communiqué, diffusé mardi sur son site officiel.

Le 15 janvier, lors de la 13e journée de Ligue 1, le secrétaire du NAHD avait formulé en effet des réserves contre la participation de Deghmoum, sous prétexte que ce joueur était sur le coup d'une suspension. Mais suite à l'examen des rapports présentés par les différents officiels de la rencontre, la LFP a jugé que les réserves du club banlieusard étaient finalement irrecevables, aussi bien sur le fond que sur la forme. "Pour pouvoir suivre leur cours, les réserves doivent être intégralement transformées en réclamation écrite, et accompagnées du paiement des droits de ré-



servés. Or, cela n'a pas été le cas par le NAHD concernant Deghmoum. Ainsi, la Commission s'est vue dans l'obligation de déclarer l'irrecevabilité de ces réserves en la forme" a commencé par détailler l'instance.

"Même sur le fond, et

après une vérification approfondie, la Commission a constaté que Deghmoum a bel et bien reçu quatre avertissements en championnat, mais qu'il a purgé la suspension automatique d'un match, lors de la 7e journée de Ligue 1 contre le WA

Tlemcen, disputée 11 décembre dernier" a poursuivi l'instance.

Ainsi, et pour ces motifs, la LFP a décidé de rejeter les réserves formulées contre Deghmoum, en infligeant une amende de 50.000 DA au Nasria.

LIGUE 1 Lourdes sanctions contre Zerroug Boucif (PAC) et Okacha Hamzaoui (CSC)

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) a infligé cinq matchs de suspension à l'attaquant du Paradou AC, Zerroug Boucif, dont un avec sursis, et quatre matchs de suspension au fer de lance du CS Constantine Okacha Hamzaoui, dont un avec sursis, pour leur comportement déplacé au cours de la 13e journée de Ligue 1.

Boucif a été exclu lors du match qui avait opposé son équipe à la JS Saoura "pour crachat envers adversaire", alors que Hamzaoui avait

écopé d'un carton rouge contre l'US Biskra, pour "insultes envers officiel", a appelé l'instance concernant les griefs retenus contre ces deux joueurs. "La suspension de Boucif est assortie d'une amende de 50.000 DA, et celle de Hamzaoui d'une amende de 40.000 DA" a encore précisé l'instance dans un communiqué, diffusé mardi sur son site officiel. Outre les joueurs, la CD de la LFP a sanctionné certains techniciens ayant également eu un comportement déplacé au cours de la précédente journée de champion-

nat, notamment, l'entraîneur des gardiens de but du WA Tlemcen, Hicham Mezaïr.

L'ex-international a écopé en effet d'un match de suspension ferme, incluant une interdiction de terrain et de vestiaires, pour "contestation de décision", lors de la défaite de son équipe chez l'HB Chelghoum Laïd (3-1).

"La suspension de Mezaïr est rehaussée d'une amende de 30.000 DA" selon la même source, ayant expliqué s'être basée sur l'article 42 pour prendre cette décision.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE - JS SAOURA Suspension d'un an contre le président Mohamed Zerouati

Le président de la JS Saoura, Mohamed Zerouati a écopé d'une année de suspension dont six mois avec sursis pour menaces contre le Manager-Covid du match ayant opposé son équipe au MC Alger (0-0) en championnat de Ligue 1, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi. "La commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre de Mr Mohamed Zerouati, président de la JS Saoura, pour avoir utilisé des pressions avec des menaces sur un officiel de match (COVID Manager), afin de

le pousser à faire un acte, ainsi que pour crachat envers officiel de match, propos injurieux, diffamatoires, grossiers et menaces envers officiel de match" a encore précisé l'instance dans un communiqué, diffusé mardi sur son site officiel.

"Lors de son audition, Mr Zerouati a nié les faits qui lui sont reprochés, affirmant n'avoir ni menacé, ni insulté les officiels du match. Mais il a reconnu avoir été très énévéré contre le Manager-Covid, et qu'une dispute verbale s'était déclenchée entre lui et le docteur officiel du match" disputé le 2 jan-

vier courant à Béchar, a poursuivi la CD. Seulement, et étant que le Commissaire au match et le Manager-Covid avaient affirmé le contraire lors de leurs auditions, respectivement les 13 et 17 janvier courant, confirmant ainsi la véracité de tout ce qui est reproché à Mr Zerouati, la Commission de discipline a considéré que "le comportement de ce dernier constitue une infraction aux articles 58, 61,62 et 77/2 du code disciplinaire de la FAF, à savoir : Pressions, avec des menaces sur un officiel de match, pour le pousser à faire un acte, crachat

envers officiel de match, propos injurieux, diffamatoires, grossiers et menaces envers un officiel de match".

Ainsi, et sur la base des faits reprochés, la Commission de discipline a décidé d'infliger une suspension d'un an au président de la JSS (dont six mois avec sursis), de toute fonction ou activité en relation avec le football, incluant une interdiction de terrain et de vestiaires, et ce à compter du 17 janvier courant. La suspension de Zerouati est rehaussée de deux cent mille dinars (200.000 DA) d'amende.

MERCATO D'HIVER 15 clubs de Ligue 2 interdits de recrutement (LNFA)

Quinze (15) clubs de Ligue 2 dont le leader du groupe Centre-Ouest le RC Kouba, sont interdits de recrutement pendant le mercato d'hiver prévu du 18 janvier au 2 février 2022, selon la liste actualisée publiée par la Ligue nationale de football amateur (LNFA). La liste des clubs interdits de recrutement a été établie par la Chambre Nationale de Résolution des Litiges, précise la même source.

Les 15 clubs sont : USM Bel Abbes, CA Bordj Bou Arreridj, USM Annaba, JSM Skikda, Ain M'lila, MO Béjaia, MC Saïda, MC El Eulma, JSM Béjaia, USM El Harrach, MO Constantine, CA Batna, ASM Oran, RC Kouba et USMM Hadjout.

Pour rappel, la 15e et dernière journée de la phase aller du championnat de Ligue 2 se déroule ce mardi après-midi.

LIGUE 1 - WA TLEMCEM Vers un nouveau changement à la tête de la barre technique

Le WA Tlemcen pourrait enregistrer, dans les jours à venir, un nouveau changement à la tête de la barre technique de son équipe première de football, a-t-on appris mardi de ce club de Ligue 1 de football.

L'entraîneur Meziane Ighil, qui a succédé il y a quelques semaines à Kamel Bouhelal parti après seulement trois rencontres de championnat, devrait être appelé à quitter le navire, a-t-on indiqué de même source.

C'est l'actuel coach de l'USM Bel-Abbès (Ligue 2), Sid Ahmed Slimani, qui est pressenti pour remplacer l'ancien sélectionneur et directeur technique national, affirme-t-on encore.

Le WAT, lanterne rouge de la Ligue 1, est plus que jamais menacé de relégation avant quatre journées de la fin de la phase aller.

Cette équipe reste sur 11 matchs sans le moindre succès. Après 13 journées, les Zianides pointent à la 18e et dernière place avec seulement six unités, d'une victoire, trois nuls et neuf défaites, dont la dernière en date le week-end passé sur le terrain du HB Chelghoum Laïd (3-1), un concurrent direct dans la course au maintien.

Ayant dirigé le WAT en sept matchs, Meziane Ighil s'est contenté de trois points sur 21 possibles, tous les trois obtenus de trois matchs nuls dont un réalisé à domicile.

Sous la conduite du technicien algérois, l'équipe a perdu à quatre reprises, dont deux à domicile contre la JS Saoura et l'USM Alger, rappelle-t-on.

LIGUE 1 Décimé par le Covid chez les jeunes, le CRB demande le report de la prochaine journée

Le CR Belouizdad, club double champion d'Algérie en titre, a annoncé mardi avoir sollicité la Ligue de football professionnel (LFP), pour demander le report de la prochaine journée des jeunes catégories, après la détection de plusieurs cas de contamination au coronavirus parmi les différents effectifs dont celui de la Réserve.

"Ces nombreux cas de contamination ont été détectés dans l'actuel lieu d'hébergement des joueurs, à Ouled Fayet" sur les hauteurs d'Alger, a précisé la direction du CRB dans un bref communiqué.

Pour l'heure, le Chabab n'a signalé aucun cas de contamination au sein du groupe "seniors", qui avait enregistré de nombreux cas de contamination en début de saison.

Lors de la prochaine journée (ndlr, la 14e) prévue vendredi au stade du 20-Août 1955, les Réserves du Chabab seront appelés à recevoir le MC Oran.

APS

DIABY VEUT FRANCHIR UN PALIER

Moussa Diaby (22 ans, 16 matchs et 5 buts en Bundesliga cette saison) veut franchir un palier. Après trois ans d'excellents et loyaux services au Bayer Leverkusen, qu'il a rejoint en 2019 en provenance du Paris Saint-Germain, l'ailier serait bien parti pour quitter la Bundesliga l'été prochain, selon les informations de L'Équipe. À condition qu'il trouve un club à la hauteur de ses attentes, ce qui n'a pas été le cas lors du dernier mercato estival. Aston Villa et Everton l'ont sollicité, mais Diaby souhaite rejoindre un club compétitif en Ligue des Champions. Toujours selon le quotidien, l'ancien Parisien dispose de touches intéressantes en Angleterre et en Espagne.



MODRIC CONFIRME LA TENDANCE SUR SON FUTUR

En fin de contrat en juin prochain, Luka Modric s'est exprimé sur sa situation. Le milieu de terrain croate a reconnu que sa prolongation était en bonne voie. « J'ai de bonnes relations avec le club et je continue à le faire, je suis sûr que nous parviendrons à un accord et ferons ce que nous pensons être le mieux pour nous deux. Il ne nous a pas fallu deux minutes pour parvenir à un accord. Je ne pense pas à ça pour le moment. Mon envie est connue, j'espère que le club aussi », a lancé le footballeur de 36 ans face aux médias, après le succès dimanche des Merengues contre l'Athletic Bilbao en finale de la Supercoupe d'Espagne (2-0). Selon toute vraisemblance, l'ancien joueur de Tottenham remplira jusqu'en juin 2023 avec le club de la capitale espagnole, rejoint en août 2012 pour 35 millions d'euros. Toutes compétitions confondues, le natif de Zadar a depuis disputé 413 matchs avec le Real Madrid, pour 29 buts. Depuis le début de la saison 2021-2022, Luka Modric a pris part à 22 rencontres et signé son premier but face aux Basques.

DYBALA SUR LES TABLETTES DE L'INTER

Alors que son contrat se termine cette saison, Paulo Dybala pourrait quitter la Juventus Turin dans les prochains mois. La Gazzetta dello Sport annonce que l'Inter Milan est très intéressé par le profil de l'Argentin.

En octobre dernier, la prolongation de contrat de La Joya semblait actée. On parlait d'un renouvellement de 5 ans avec un salaire de 8 millions par saison hors bonus. Mais depuis, le joueur refuse de re-signer avec les bianconeri car, selon la Gazzetta dello Sport, les conditions de prolongation auraient changées du côté des dirigeants juventini. C'est là que le dossier prend une autre ampleur. Giuseppe Marotta, directeur sportif de l'Inter, fait partie des plus grands fans de Paulo Dybala. L'assaut est donc lancé pour les Nerazzurri qui rêveraient de s'attacher les services de l'argentin pour l'associer à Lautaro Martinez en attaque. L'offensive, pour des raisons financières, ne peut pas vraiment être menée dès cet hiver.

Les comptes de l'Inter seront néanmoins bien plus légers à la fin de la saison, alors que Vidal, Brozovic ou encore Vecino notamment seront peut-être partis, libérant 16 millions d'euros de masse salariale à l'année. La guerre entre les deux clubs pourrait prendre une autre dimension avec cette signature : après le titre de champion de l'Inter et l'élimination de la Juve en Supercoupe, l'ascendant psychologique serait clairement du côté des hommes de Simone Inzaghi. Après l'offre déjà faite en 2019 par l'Inter pour Dybala, le club milanais repart à la chasse au joyau argentin, et pourrait bien obtenir gain de cause.

La grande annonce de Neuer sur son avenir !

Après la large victoire de son équipe face à Cologne ce samedi (0-4), Manuel Neuer a fait le point sur son avenir au Bayern Munich.

Après avoir officialisé la prolongation de Kingsley Coman, le Bayern Munich pourrait, prochainement, annoncer celle de Manuel Neuer. Lié au club bavarois jusqu'en 2023, le portier allemand serait proche de trouver un accord total avec son équipe. Après la victoire de sa formation face à Cologne en Bundesliga ce samedi, il a accepté d'évoquer les rumeurs sur une possible prolongation de contrat. « Il n'y a rien à annoncer pour le moment. Le Bayern est un club exceptionnel. Nous avons marqué l'histoire pendant mon séjour ici et nous continuons d'essayer. Et bien sûr, je veux en faire partie » a confié Neuer dans des propos rapportés par Sport1.



Arsenal : la rumeur Diego Costa

Le buteur ibérique serait sur les tablettes des Gunners pour cet hiver. En ce mercato d'hiver, la formation d'Arsenal envisagerait de s'attacher les services d'un nouvel attaquant. Selon les informations du Mail on Sunday, le nom de Diego Costa aurait été coché. Libre de tout contrat depuis son départ du Brésil, le buteur de 33 ans est à la recherche d'un nouveau challenge en Europe. Si son nom circule beaucoup en Espagne où plusieurs clubs seraient sur les rangs pour l'accueillir, le natif de Lagarto pourrait être intéressé à l'idée de rejoindre les Gunners. Le club londonien lui proposerait un bail de six mois.

REINILDO COURTISÉ PAR L'ATLETICO MADRID

Libre en fin de saison, Reinildo attire plusieurs clubs huppés en Europe. Parmi eux, on retrouve Napoli mais également l'actuel champion d'Espagne, l'Atletico Madrid. D'après les informations de L'Équipe, qui viennent confirmer celles de TMW révisées au mois d'octobre, l'Atletico Madrid a formulé une offre pour récupérer l'international mozambicain à l'issue de la saison. Il dispose également d'une offre du club italien du Napoli, qui souhaite le recruter depuis l'été dernier. Arrivé au LOSC en janvier 2019, le latéral gauche semble vouloir quitter le club lillois. En effet, les négociations entre Lille et l'astourage du joueur ne semblent pas avancer depuis plusieurs mois.



QATAR-ALGÉRIE

Lamamra reçu par l'Emir de l'état du Qatar

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a été reçu mardi à Doha par l'Emir de l'état du Qatar, cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, dans le cadre de sa visite de travail au Qatar en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère.

A l'entame de la rencontre, M. Lamamra "a remis à Son Altesse un message de son frère, le Président Abdelmadjid Tebboune, et lui a transmis ses sincères salutations et ses vœux de progrès et de prospérité pour l'Etat du Qatar, pays frère", précise le communiqué.

De son côté, l'Emir de l'état du Qatar a fait part de sa "grande estime pour le Président Tebboune et sa fierté de la relation privilégiée les unissant, formant le vœu de le rencontrer à l'avenir et poursuivre leurs efforts sincères pour booster le partenariat stratégique bilatéral et servir les questions et les intérêts communs de la nation arabe", ajoute la même source. Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de Son Excellence Sheikh Mohammed Bin



Abdulrahman Bin Jassim Al Thani, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de deux délégations de haut niveau des deux parties, "l'Emir du Qatar et le ministre algérien ont évoqué les relations fraternelles unissant les deux pays et les deux peuples frères". Il a également été question des perspectives prometteuses de développement de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines com-

mercial, économique et d'investissement, conformément aux directives des dirigeants des deux pays, partant de leur souci de consolider les liens de solidarité et de coopération et de renforcer la coordination et l'action commune, au service des questions qui intéressent la nation arabe, à leur tête la cause palestinienne.

A ce titre, les deux parties ont relevé "l'importance de promouvoir l'action arabe

commune dans le contexte des préparatifs pour les prochaines échéances importantes, notamment le sommet arabe prévu cette année en Algérie, ainsi que la nécessité de saisir cette occasion pour réaliser un saut qualitatif à même de rendre l'action arabe commune plus efficace et plus crédible et de renforcer ses mécanismes en vue de résoudre les crises et les conflits dans la région arabe", poursuit le communiqué. Au terme de la rencontre, les deux parties "ont salué la convergence des vues sur l'ensemble des questions d'intérêt commun et la promotion de la coopération bilatérale dans divers domaines, de façon à traduire la particularité des relations fraternelles bilatérales et le partenariat stratégique entre les deux pays".

Lamamra s'entretient avec son homologue qatari

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a tenu, dans le cadre de sa visite de travail à Doha, en sa qualité d'Envoyé personnel du président de la République, une séance de travail avec son homologue qatari, Cheikh Mohamed Bin Abdul Rahman Al-Thani, vice-Premier ministre et chef de la diplomatie du Qatar, a indiqué mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Lors de cette rencontre, les deux ministres ont exprimé « leur satisfaction quant au niveau des relations bilatérales à la faveur de la coopération étroite et de l'entente fraternelle ainsi que la détermination commune des dirigeants des deux pays, le président Abdelmadjid Tebboune et

l'emir du Qatar Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, à développer et à hisser ces relations afin de construire un partenariat stratégique dans tous les domaines », note le communiqué. Les deux parties ont passé en revue les mécanismes de la coopération entre les deux pays et les préparatifs aux prochaines échéances bilatérales, notamment l'échange de visites de haut niveau et la tenue de la prochaine session de la commission bilatérale mixte sous la présidence des chefs des gouvernements des deux pays, ainsi que l'enrichissement du cadre juridique de la coopération et du partenariat, selon la même source. Au niveau régional, les chefs de la diplomatie des deux pays ont abordé les développements de la situation sur la

scène arabe, notamment la crise libyenne au sujet de laquelle ils ont mis l'accent sur l'impératif de poursuivre les efforts pour relancer la solution politique à la crise et éviter toute atteinte à la souveraineté, à l'unité et à la stabilité de la Libye. Ils ont également échangé leur vues sur plusieurs dossiers au niveau du continent africain et les perspectives de promouvoir les solutions pacifiques et politiques aux crises qui compromettent les efforts visant la stabilité et le développement économique, ajoute la même source. Les deux parties ont convenu, à l'issue de leur rencontre, de renforcer la concertation et la coordination en adéquation avec les développements accélérés de la situation sur les scènes régionale et internationale.

HISTOIRE

Inauguration d'une fresque sur le domicile du chahid Didouche Mourad à Alger

Une fresque réalisée sur le domicile du chahid héro Didouche Mourad sis dans la commune d'El-Mouradia à Alger, a été inaugurée mardi à l'occasion du 67^e anniversaire de sa mort en martyr, dans le cadre du projet de la «Mémoire de proximité» et pour préserver les principes des martyrs. La fresque murale est inaugurée par le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mustapha Saadoun, en présence de moudjahidine et de membres du groupe El-Amel relevant des Scouts de la même commune. Il a déclaré à l'occasion que "le projet de la mémoire de proximité vise à sensibiliser les jeunes aux principes de la Glorieuse guerre de libération".

Présents sur place, des moudjahidines ont estimé, dans leurs interventions, que la mort du martyr Didouche Mourad au champ d'honneur dans la région du Nord constantinois témoignait de l'unité nationale qui prévalait, rappelant ses qualités, dont ses positions rigoureuses, efficaces et courageuses à la

fois. De son côté, le chef de la Qisma des moudjahidine d'El Mouradia a appelé à conférer à la maison du chahid Didouche la place qui lui sied en la transformant en musée historique. Sur cette fresque est gravé le parcours de la lutte et de la vie du martyr, l'un des architectes de la guerre de libération, le plus jeune des 6 dirigeants historiques et le premier martyr d'entre eux. Il a participé à la réunion du Groupe des 22, qui a préparé le déclenchement de la Révolution nationale, avant d'être nommé au Comité des Six, chargé de planifier le déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre. Au déclenchement de la Révolution, il se voit confier le commandement de la région du nord constantinois.

Le martyr tombe au champ d'honneur le 18 janvier 1955, avec six de ses compagnons d'armes, suite à un affrontement avec l'armée coloniale française lors de la bataille de "Oued Boukerker" dans la commune de Zighoud Youcef (Constantine).

FOOTBALL/CAN 2021

Le Président Tebboune réaffirme son «soutien absolu» à la sélection nationale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé dans un appel téléphonique avec le président de la Fédération algérienne de football (FAF) «son soutien absolu» à la sélection nationale de football après son match contre la Guinée équatoriale disputé, dimanche soir à Douala, pour le compte de la 2^e journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2021) en cours au Cameroun. Le président de la FAF, Amara Charaf-Eddine a déclaré à la télévision algérienne avoir reçu un appel téléphonique du président de la République, Abdel-

madjid Tebboune dans lequel il a affirmé «son soutien absolu et ses encouragements au sélectionneur national et à tous les joueurs de l'équipe nationale». La sélection algérienne de football s'est inclinée sur le score d'un but à zéro contre son homologue de la Guinée Equatoriale pour le compte de la 2^e journée du groupe E. Les Verts devront rencontrer jeudi la Côte d'Ivoire pour le compte de la 3^e et dernière journée de la phase de poules. Ils sont appelés à réaffirmer une victoire pour pouvoir se qualifier au huitième de finale de la 33^e édition de la CAN 2021 (9 janvier-6 février 2022).

ALGÉRIE-UE

MM. Belhadj et Eckert passent en revue les voies et moyens de consolider les relations bilatérales

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj et l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, Thomas Eckert ont passé en revue, mardi, l'état des relations entre l'Algérie et l'UE et les voies et moyens de les consolider. Le président de la Cour constitutionnelle, M. Belhadj a reçu le chef de la délégation de l'UE en Algérie dans le cadre d'une visite de courtoisie, indique un communiqué de la Cour, qui précise que les deux responsables ont abordé "l'état des relations entre l'Algérie et l'UE et les voies et moyens de les consolider dans tous les domaines, notamment celui de la justice constitutionnelle, se félicitant des relations profondes et excellentes". A l'oc-

casion, le président de la Cour constitutionnelle a présenté l'ensemble des réformes de fond initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de son engagement à concrétiser les promesses faites au peuple algérien, lors de sa campagne électorale et à consacrer les principes de démocratie et d'Etat de droit, selon le même communiqué. Au terme de la rencontre, les deux parties ont réitéré leur volonté d'œuvrer à "l'intensification des efforts, en vue de poursuivre les relations de coopération et d'échanger les connaissances et les expertises entre l'Algérie et l'UE dans différents domaines, notamment en ce qui concerne la justice constitutionnelle".

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

M. Arkab évoque avec l'ambassadeur saoudien la coopération énergétique et minière

Le ministre de l'Energie et des Mines Mohamed Arkab, a reçu lundi à Alger, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie Abdellah Ben Nasser El-Bassiri, avec lequel il a évoqué la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie et des mines et les moyens de leur renforcement, a indiqué un communiqué de ministère.

Lors de cette rencontre, «les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre les deux pays, qualifiées de fraternelles et d'excellentes, dans le domaine de l'énergie et des mines et les moyens de leur renforcement», a précisé la même source. M. Arkab a mis, à cette occasion, l'accent sur les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur énergétique en Algérie notamment l'exploration, le développement et l'exploitation des hydrocarbures dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui présente plusieurs facilitations et avantages aux investis-

seurs. Les deux parties ont, d'autre part, insisté sur «le renforcement des relations de coopération dans le domaine minier en Algérie notamment la recherche, l'exploitation, la production et la transformation des substances minières». A ce sujet, les parties ont échangé autour de la participation de l'Algérie à la 8^{ème} réunion consultative des ministres arabes concernés par les affaires des ressources minières, et la réunion ministérielle des pays participant à la Conférence minière internationale accueillie par Riyad. Les deux parties ont relevé, par ailleurs, les importantes opportunités de coopération et d'investissements existantes dans le domaine du dessalement d'eau de mer en Algérie. Enfin, ils ont abordé l'évolution des marchés pétroliers et les efforts menés de concert par les deux pays dans le cadre de la coopération Opep-non Opep dans l'objectif de stabiliser les marchés pétroliers sur le court et moyen terme, ajoute la même source.